

RECUEIL & OBSERVATIONS DES PRATIQUES DES PLAISANCIERS

4^{ÈME} ÉDITION

2023



ÉCOGESTES
méditerranée

Occitanie

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Corse

UNE ACTION DE SENSIBILISATION UNIQUE SUR TOUTE LA FAÇADE MÉDITERRANÉE

Publié par :	Ecogestes Méditerranée - Avril 2024	
Copyright :	La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée. La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.	
Auteurs :	Frédéric Poydenot ¹ , Jamila Poydenot ¹ , Pauline Constantin ² , Céline Labbé ³ Coordination de façade, analyse des données, cartographies : Frédéric Poydenot ¹	
Coordinations régionales chargées du recueil des données :	Pauline Constantin ³ pour la région Occitanie, Jamila Poydenot ¹ pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Céline Labbé ² pour la Corse. ¹ CPIE Îles de Lérins et Pays d'Azur, ² CPIE Bassin de Thau, ³ CPIE Bastia Golo Méditerranée	
Comité de pilotage animé par :	Marion Brichet - DIRM Méditerranée	
Membres du comité de pilotage :	Laetitia Cornil - DREAL Occitanie/DE/DMMC Camille Campeon - DREAL PACA/SBEP Anne-Marie Marc - DREAL Corse/SBEP/DEM/MPGMM Peggy Sargian - OFB Frédéric Villers - OFB Cathy-Anna Valentini-Poirier - Agence de l'eau RMC	Dominique Jardine - Région Sud Martine Chevalier - Région Sud Emeline Vanpeperstraete - Région Occitanie Yann Abonneau - Région Occitanie Nathalie Paoli-Leca - OEC Alexandra Agostini - OEC
Mise en page :	CPIE des îles de Lérins et Pays d'Azur	
Disponible auprès de :	Ecogestes Méditerranée	
Crédits photos :	CPIE des îles de Lérins et Pays d'Azur, Naturoscope de Marseille, Naturoscope du Var, SOS Grand Bleu, CPIE Bassin de Thau, Parc Marin de la Côte Bleue	
Pictogrammes :	CPIE Bassin de Thau	
Logiciels utilisés :	QGIS, R, Excel, Scribus, Inkscape	
Citation du document :	Recueil et observations des pratiques des plaisanciers. 4 ^{ème} édition, 2023. Ecogestes Méditerranée	

SOMMAIRE

Introduction	5
1 La rencontre avec les plaisanciers	5
2 Qui sont les plaisanciers rencontrés?	12
3 Les pratiques des plaisanciers	15
4 Les plaisanciers font-ils évoluer leurs pratiques?	33
5 Ecogestes Méditerranée, la force d'un collectif	36
Conclusion	39
Annexes	40

INTRODUCTION

La plaisance est une activité phare de la Méditerranée française. Bien que pratiquée toute l'année, les sorties en mer se font principalement en période estivale de juin à septembre.

La pratique de la plaisance se fait majoritairement sur une navigation côtière qui exerce une pression sur les écosystèmes, lorsqu'elle est conjuguée à d'autres usages côtiers. Cette pression prend différentes formes avec des impacts chimiques, des impacts mécaniques ou encore des impacts dus aux déchets générés.

Face à ces constats, la sensibilisation des usagers est indispensable pour reconnaître les bonnes pratiques et les faire partager au plus grand nombre. C'est la mission que se sont donnée les acteurs du collectif Ecogestes Méditerranée.

Véritable action collective à l'échelle de la façade maritime de Méditerranée, Ecogestes Méditerranée vise à sensibiliser les plaisanciers pour les inciter à des changements de pratiques, à la fois en terme de comportements et d'équipements, dans l'objectif de réduire les impacts de leurs usages.

*SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau - www.eaurmc.fr

*DSF : Document stratégique de façade Méditerranée - www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr

Renforcée depuis 2017 et inscrite parmi les mesures transversales du Plan d'action pour le milieu marin, cette campagne clé contribue aux politiques publiques maritimes de la façade (SDAGE*, DSF*).

Elle est accompagnée par les acteurs de la façade : Etat, collectivités, gestionnaires d'aires marines protégées, gestionnaires de port de plaisance et acteurs privés.

Le présent rapport fait état de l'analyse des observations recueillies lors de **la campagne 2023**. Volontairement synthétique, il est destiné à une large diffusion. Nous espérons qu'il apportera un éclairage sur les efforts partagés entre plaisanciers, ambassadeurs, acteurs publics et privés dans la préservation de la Méditerranée.



Site de mouillage des îles de Lérins, Cannes, Alpes-Maritimes.



La rencontre des
plaisanciers avec
les ambassadeurs

UN ENTRETIEN PRIVILÉGIÉ



Les ambassadrices et ambassadeurs de la campagne Ecogestes Méditerranée rencontrent les plaisanciers sur leur lieu d'activité soit dans une zone de mouillage soit dans le port.

L'entretien dure une vingtaine de minutes et de nombreuses informations sont échangées. Le plaisancier exprime ses pratiques, ses questionnements, ses engagements. Les ambassadrices et ambassadeurs le questionnent, lui apportent des informations et des connaissances, lui remettent le guide pratique et le fanion. Des informations sont enregistrées à l'aide de questionnaires co-construits avec les partenaires. C'est un entretien dirigé où la liberté et la sincérité des deux parties sont essentielles.

MON BULLETIN D'ENGAGEMENT

Date : _____ Lieu : _____

J'adopte un nouveau geste ou j'améliore ce que je fais déjà. Je m'engage à :

- Vider mes WC marins uniquement loin des côtes (au-delà des 3 milles nautiques) [cf. page 7]
- Utiliser les sanitaires du port quand je suis à quai
- Utiliser le système de pompage du port pour vider ma cuve de récupération des eaux usées [cf. page 7]
- Utiliser des produits d'origine naturelle ou écologiques
- Utiliser les bennes de tri du port pour vider mes déchets
- Limiter ma consommation d'eau douce
- Préférer des zones sableuses pour l'ancrage
- Observer les animaux sans les toucher, ni les déranger, ni les nourrir
- Limiter ma pêche aux espèces et aux tailles autorisées
- Réduire au maximum les pertes d'hydrocarbures
- Éviter tout rejet polluant dans le milieu quand je nettoie mes eaux de fond de cale moteur
- Respecter les consignes du point propre pour les déchets liés au carénage
- Autre : _____

Dans le cadre d'une démarche engageante et participative, il convient d'annoter « Je m'engage à respecter l'écogeste n° [mettre le numéro des engagements pris] »

Je m'engage :

○ Je compte partager ce guide avec mon entourage (famille/amis/collègues...) pour les sensibiliser à la préservation de la Méditerranée

○ Je hisse le fanion Ecogestes Méditerranée

○ J'accepte que le nom de mon bateau apparaisse sur le site web Ecogestes Méditerranée (uniquement si je suis propriétaire)

○ Je souhaite recevoir par courriel les actualités de la campagne Ecogestes Méditerranée

Nom : _____ Prénom : _____ Signature : _____

Adresse email : _____

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles que vous pouvez exercer au Centre National des Informations des Personnes (CNIP) ou à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Le présent est support par les services de l'Etat de France, sous le patronage de la CITE Méditerranée, du Comité général des Bénévoles de la Fédération Française des Ports de Plaisance et de la Fédération Française des Clubs de Voile de France.

Ecogestes Méditerranée s'appuie sur des données qui sont susceptibles d'être implémentées avec l'aide de l'Etat.

© 2023. Tous droits réservés. Ce document est une œuvre de l'association Ecogestes Méditerranée.

Tous les utilisateurs sont soumis aux conditions d'utilisation, de confidentialité et de partage des données de l'association Ecogestes Méditerranée.

ÉCOGESTES méditerranée
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mon bilan Ecogestes
Je coche ce que je fais déjà :

	Sans effort	Facile	Souvent	Toujours
<input type="checkbox"/> Je recherche des zones sableuses pour l'ancrage [cf. page 13]				
<input type="checkbox"/> Je relève mon ancre à l'aplomb du bateau [cf. page 13]				
<input type="checkbox"/> J'utilise le système de pompage du port pour vider ma cuve de récupération [cf. page 7]				
<input type="checkbox"/> J'utilise les WC marins uniquement loin des lieux de baignade [cf. page 7]				
<input type="checkbox"/> J'utilise les sanitaires du port quand je suis à quai [cf. page 7]				
<input type="checkbox"/> J'utilise des produits d'entretien d'origine végétale ou écologiques [cf. page 9]				
<input type="checkbox"/> J'utilise des savons d'origine végétale ou écologiques [cf. page 9]				
<input type="checkbox"/> Je trie mes déchets produits à bord [cf. page 11]				
<input type="checkbox"/> Je choisis des produits avec peu d'emballages et de plastiques [cf. page 11]				
<input type="checkbox"/> Je limite ma consommation d'eau douce pour rincer mes équipements [cf. page 13]				
<input type="checkbox"/> Je limite ma pêche aux espèces et aux tailles autorisées [cf. page 13]				
<input type="checkbox"/> J'observe les animaux sans les nourrir, ni les déranger, ni les toucher [cf. page 13]				
<input type="checkbox"/> J'évite tout rejet dans le milieu quand je nettoie mes eaux de fond de cale [cf. page 13]				

Je m'engage

J'améliore ce que je fais déjà et/ou j'adopte de nouveaux gestes. Je m'engage à :

Pour sensibiliser les autres à la préservation de la Méditerranée, je m'engage à lire le livret avec une personne de mon entourage (enfants, amis...)

SIGNATURES :

En accord avec la CNIP créée en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles que vous pouvez exercer au Centre National des Informations des Personnes (CNIP) ou à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Le présent est support par les services de l'Etat de France, sous le patronage de la CITE Méditerranée, du Comité général des Bénévoles de la Fédération Française des Ports de Plaisance et de la Fédération Française des Clubs de Voile de France.

Ecogestes Méditerranée s'appuie sur des données qui sont susceptibles d'être implémentées avec l'aide de l'Etat.

© 2023. Tous droits réservés. Ce document est une œuvre de l'association Ecogestes Méditerranée.

Tous les utilisateurs sont soumis aux conditions d'utilisation, de confidentialité et de partage des données de l'association Ecogestes Méditerranée.

Mon bilan Ecogestes :
Je coche ce que je fais déjà :

	Sans effort	Facile	Souvent	Toujours
<input type="checkbox"/> J'utilise les WC marins uniquement loin des lieux de baignade				
<input type="checkbox"/> J'utilise les sanitaires du port quand je suis à quai				
<input type="checkbox"/> J'utilise le système de pompage du port pour vider ma cuve de récupération				
<input type="checkbox"/> J'utilise des produits d'entretien d'origine végétale ou écologiques				
<input type="checkbox"/> J'utilise des savons d'origine végétale ou écologiques				
<input type="checkbox"/> Je trie mes déchets produits à bord				
<input type="checkbox"/> Je limite ma consommation d'eau pour le rinçage du bateau / équipements				
<input type="checkbox"/> J'évite d'ancrer dans les herbiers marins en cherchant des zones sableuses ou ZMEL				
<input type="checkbox"/> Je relève mon ancre à l'aplomb du bateau				
<input type="checkbox"/> Je limite ma pêche aux espèces et aux tailles autorisées				
<input type="checkbox"/> J'observe les animaux sans les nourrir, ni les déranger, ni les toucher				
<input type="checkbox"/> Je maintiens propres les eaux de fond de cale grâce aux feuilles absorbantes				
<input type="checkbox"/> Je me renseigne sur la réglementation et les innovations moins polluantes				

Je m'engage :

J'améliore ce que je fais déjà et/ou j'adopte de nouveaux gestes. Je m'engage à :

Pour sensibiliser les autres à la préservation de la Méditerranée, je m'engage à lire le livret avec une personne de mon entourage (enfants, amis...)

Nom : _____ SIGNATURES : _____

Prénom : _____

Toutes les personnes s'engageant pour la préservation de la Méditerranée verront, si elles le souhaitent, leur nom indiqué sur le site web www.ecogestes.com

Participez que mon nom figure sur le site web afin de témoigner de mon engagement pour la préservation de la mer

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles que vous pouvez exercer au Centre National des Informations des Personnes (CNIP) ou à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Le présent est support par les services de l'Etat de France, sous le patronage de la CITE Méditerranée, du Comité général des Bénévoles de la Fédération Française des Ports de Plaisance et de la Fédération Française des Clubs de Voile de France.

Ecogestes Méditerranée s'appuie sur des données qui sont susceptibles d'être implémentées avec l'aide de l'Etat.

© 2023. Tous droits réservés. Ce document est une œuvre de l'association Ecogestes Méditerranée.

Tous les utilisateurs sont soumis aux conditions d'utilisation, de confidentialité et de partage des données de l'association Ecogestes Méditerranée.



LA COLLECTE DE DONNÉES

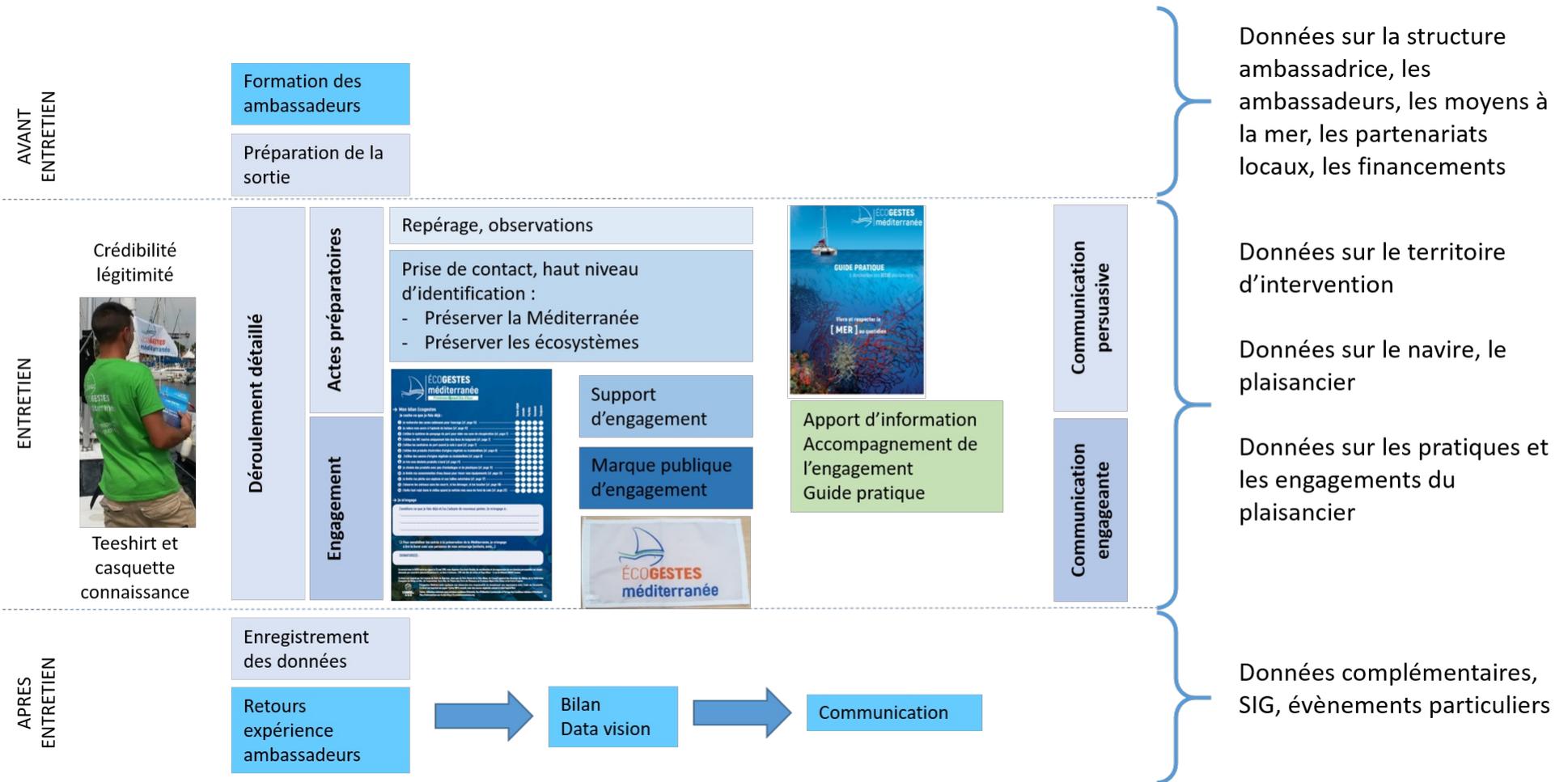
Ce sont vingt-huit structures ambassadrices réparties sur la façade de la Méditerranée française qui interviennent chacune sur leur territoire d'implantation où elles ont tissé des liens forts avec les acteurs locaux. Les interventions se déroulent de mai à septembre et sont intenses en juillet et août.

La façade littorale de la Méditerranée française présente une variété de type de littoraux qui font que chaque structure ambassadrice déploie sa campagne en fonction des caractéristiques de son site et de l'accessibilité. En Corse, les interventions se déroulent surtout dans les ports et quelques zones de mouillage. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les interventions sont réalisées majoritairement dans les zones de mouillage. En Occitanie, ce sont les ports qui sont privilégiés avec quelques zones de mouillage ciblées.

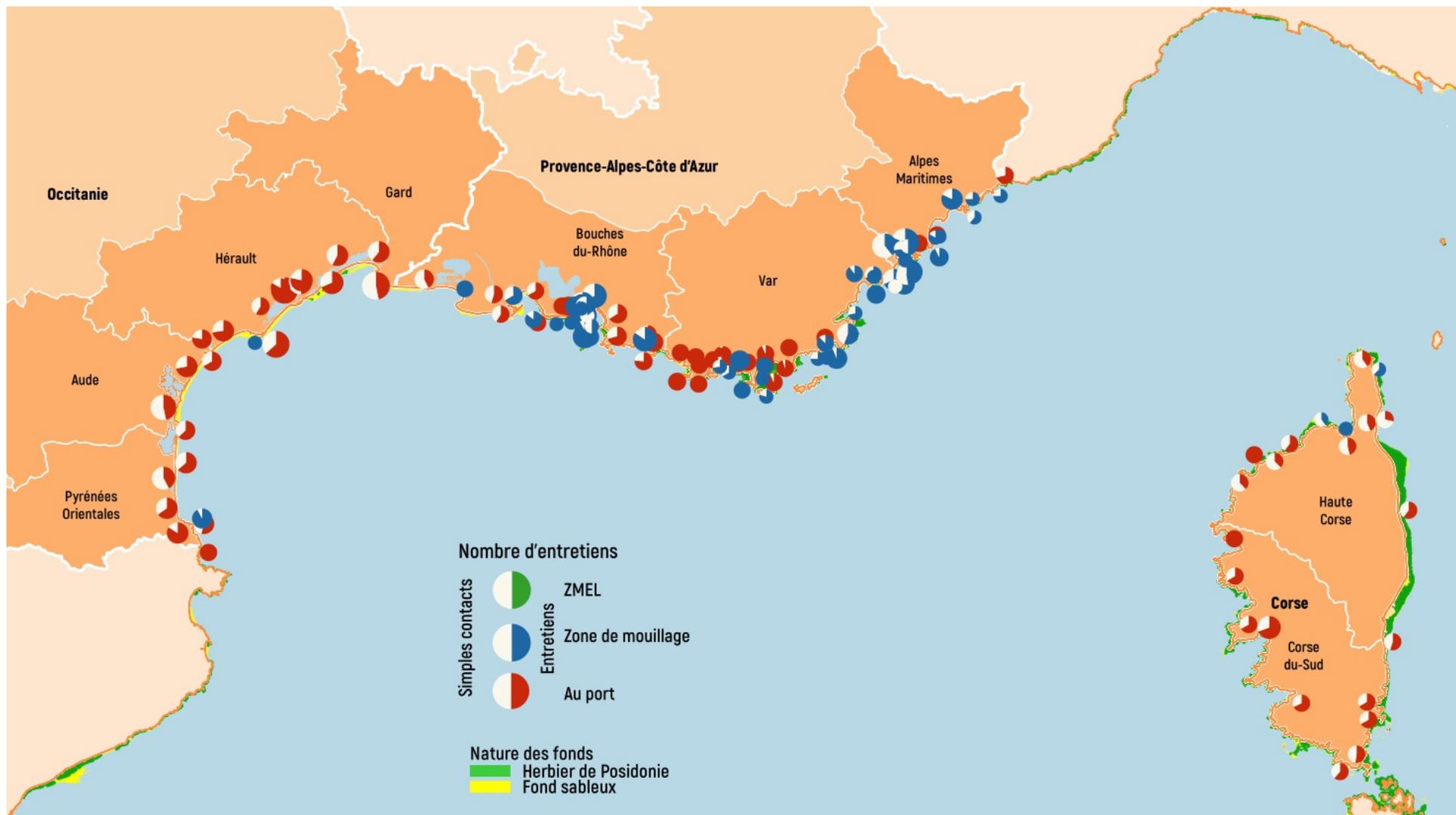
Type d'information	Information collectée	Base de données à l'échelle de la façade
Territoire d'action	<ul style="list-style-type: none"> • Port • Zone de mouillage • Zone de mouillage d'équipement léger (ZMEL) 	<ul style="list-style-type: none"> Liste des ports SIG Liste des zones de mouillage SIG Liste des ZMEL SIG
Comportements et expressions des plaisanciers	<ul style="list-style-type: none"> • Observation du type de fond sur lequel est mouillé le navire • Caractéristiques du navire (taille, mode de propulsion) • Caractéristiques du plaisancier (genre, propriétaire ou locataire, effectif de l'équipage) • Pratiques déclarées pendant l'acte préparatoire • Engagements pris • Caractéristiques de l'entretien (engagement, remise guide et fanion....) 	Fichier annuel de données agrégées de toutes les structures ambassadrices
Efforts de campagne	<ul style="list-style-type: none"> • Dates et lieux des sorties, nombre d'ambassadrices et d'ambassadeurs, formation, moyens à la mer, financements mobilisés... 	Fichier annuel de données agrégées de toutes les structures ambassadrices

376	134	5011	2675	2572	6896
jours de sensibilisation de juin à septembre	ambassadeurs et ambassadrices	navires accostés	entretiens avec une communication engageante	engagements pris	personnes sensibilisées

LES DIFFÉRENTES PHASES D'UNE INTERVENTION ECOGESTES MÉDITERRANÉE

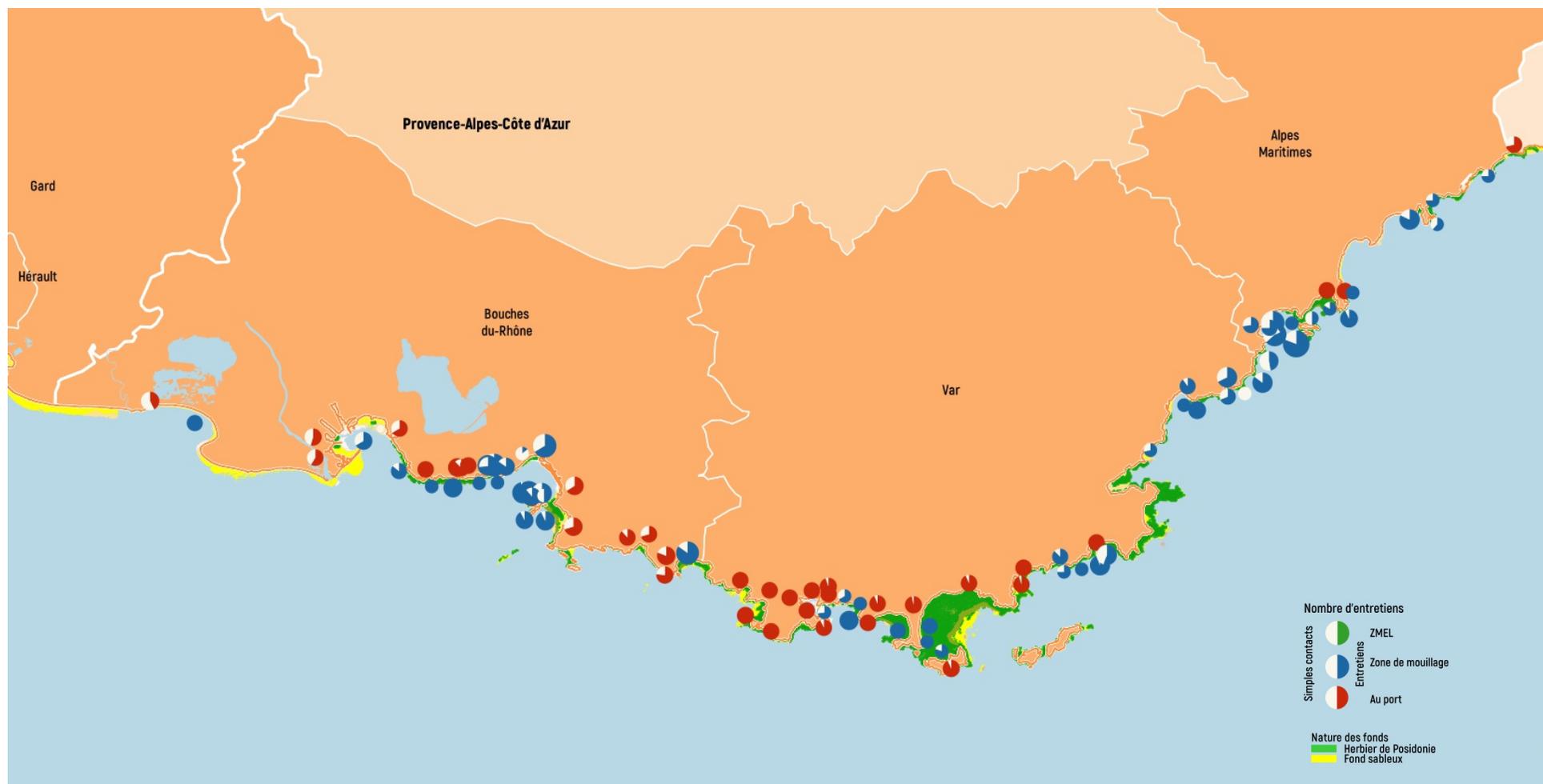


2675 ENTRETIENS SONT ANALYSÉS DANS CETTE ÉTUDE



Carte de répartition des plaisanciers avec lesquels un entretien a été mené avec une communication engageante sur la façade Méditerranée française.

1805 ENTRETIENS SUR LE LITTORAL DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



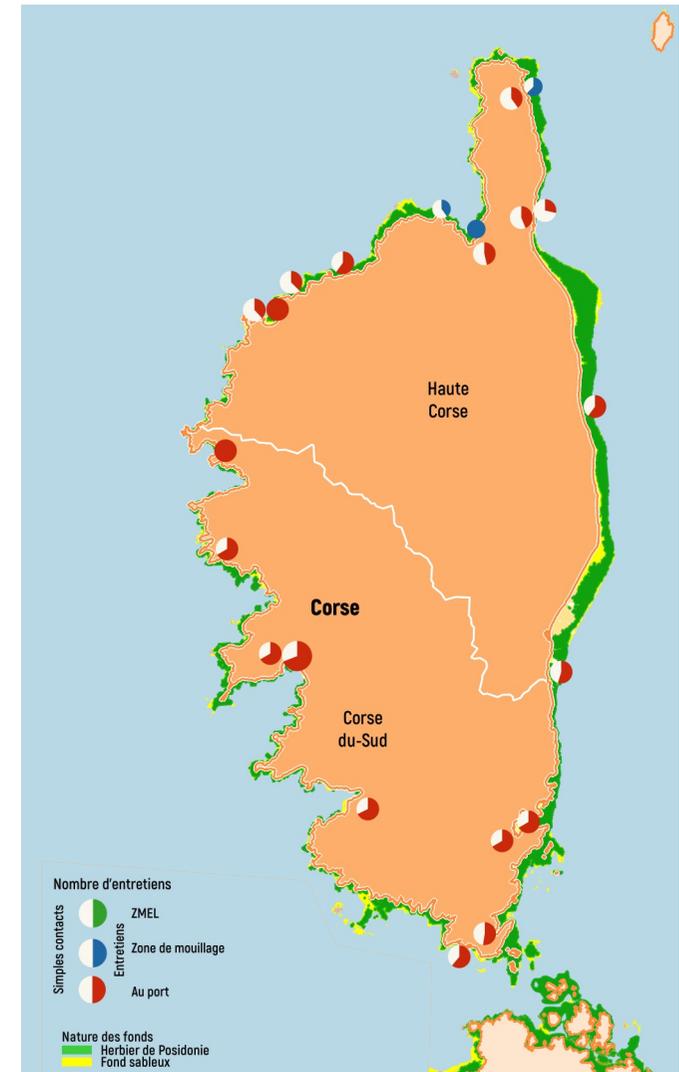
Carte de répartition des entretiens avec des plaisanciers analysés dans cette étude en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

669 ENTRETIENS SUR LE LITTORAL DE LA RÉGION OCCITANIE



Carte de répartition des entretiens avec des plaisanciers analysés dans cette étude en Occitanie.

201 ENTRETIENS SUR LE LITTORAL CORSE



Carte de répartition des entretiens avec des plaisanciers analysés dans cette étude en Corse.

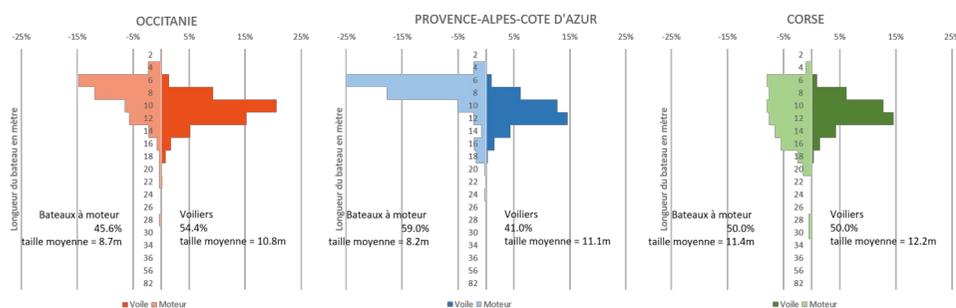
2

Qui sont les
plaisanciers
rencontrés ?

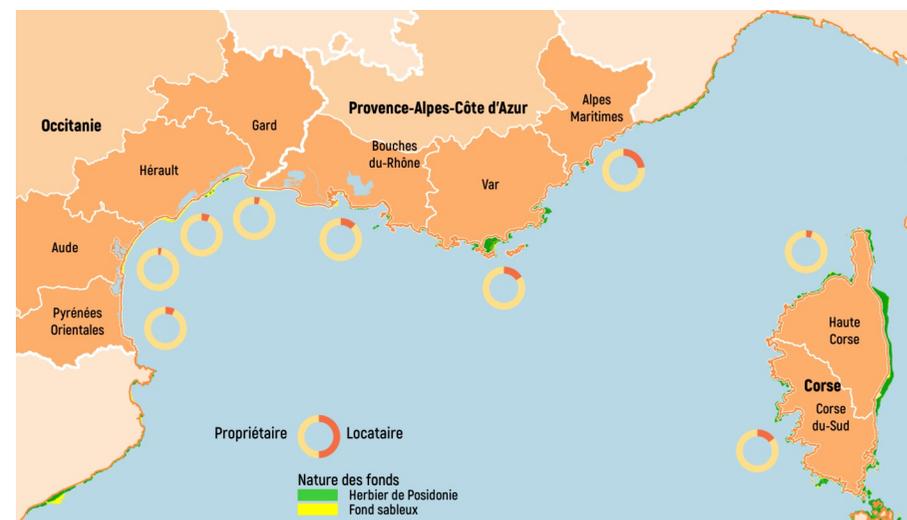
LES CARACTÉRISTIQUES DES PLAISANCIERS SENSIBILISÉS PAR ECOGESTES MÉDITERRANÉE

La population des plaisanciers rencontrés est majoritairement masculine à 79%. Cette proportion est plus importante en Corse qu'en Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les femmes sont plus nombreuses dans le Gard (32%) et le Var (28%).

Ecogestes Méditerranée aborde des navires dont les tailles s'échelonnent majoritairement entre 6 et 14m.



Longueur et types de navires sensibilisés lors de la campagne Ecogestes Méditerranée.



Répartition des plaisanciers propriétaires ou locataires rencontrés en 2023.

Le phénomène de la location est en progression, facilité par l'usage du numérique. L'importance de la location est à prendre en compte car ce sont des plaisanciers qui potentiellement sont moins pratiquants que les propriétaires. Ils peuvent avoir des comportements inappropriés pour l'environnement notamment sur l'ancrage dans les Posidonies.

Porté par la FIN, en partenariat avec l'OFB et la DIRM, le projet « Bateau bleu » vise à orienter la pratique éco-responsable du loueur ainsi qu'à renforcer la formation et la sensibilisation du plaisancier locataire aux enjeux environnementaux et aux écogestes.

Les propriétaires de leur bateau sont majoritaires (87%). Les locations de bateau les plus importantes sont dans les Alpes Maritimes (23%), dans le Var (16%) et en Corse du Sud (15%).

La plaisance est une activité qui est souvent partagée en famille ou avec des amis, comme le suggère le nombre de personnes présentes à bord lors des entretiens Ecogestes Méditerranée.

Dans les ports, les plaisanciers sont majoritairement seul ou à deux.

Dans les zones de mouillage, les plaisanciers sont seuls ou à deux pour une moitié de navires, ou bien en groupes de plus de 3 ou 4 personnes.



3

Quelles sont les
pratiques des
plaisanciers ?

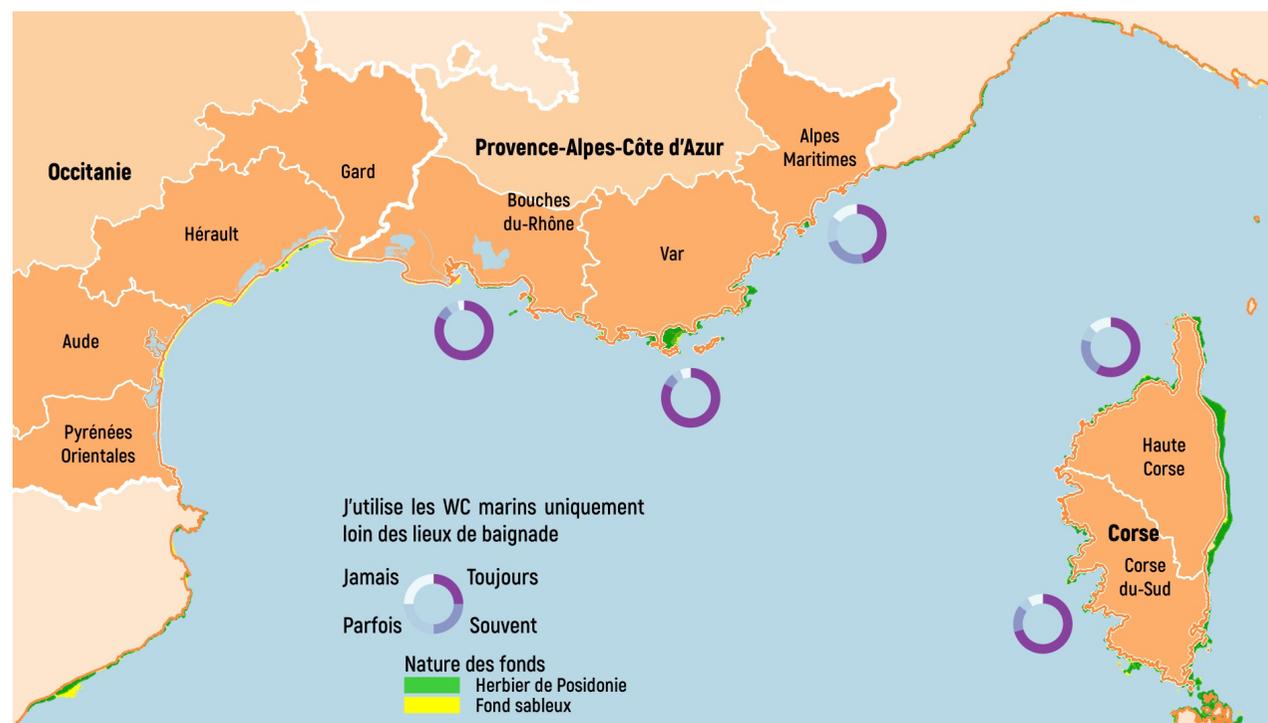
LES EAUX NOIRES

Les eaux noires contiennent les eaux usées des wc et parfois des additifs chimiques pour décomposer et désodoriser. Le rejet des eaux usées des bateaux de plaisance directement dans le milieu marin est réglementé.

Les WC marins

Les plaisanciers peuvent utiliser les wc marins loin des zones de baignade, vidanger les cuves de récupération dans les installations dédiées et utiliser les sanitaires du port.

Les données recueillies par les ambassadeurs en Corse et en région Sud montrent que l'usage des wc marins au large est une pratique courante pour 85% des plaisanciers.



Que dit la loi sur les eaux noires ?

Le rejet des eaux usées à la mer est interdit entre 0 et 12 milles nautiques. A moins que les conditions suivantes soient remplies : si le navire est équipé d'un dispositif approuvé de broyage et désinfection, le rejet d'eaux usées peut se faire à une distance plus de 3 milles marins de la terre la plus proche. Si le navire n'est pas équipé d'un dispositif approuvé, les eaux usées non broyées et non désinfectées peuvent être rejetées à une distance de plus de 12 milles marins de la terre la plus proche. Le rejet doit s'effectuer à un débit modéré en faisant route à une vitesse d'au moins 4 nœuds.

Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : J'utilise les WC marins uniquement loin des lieux de baignade.

LES EAUX NOIRES

Pompage des cuves dans les ports

L'utilisation du système de pompage des ports est une pratique variable suivant les territoires. En Occitanie 64% et en Corse 59% des plaisanciers déclarent ne pas la pratiquer. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont 44% qui ne la pratiquent jamais.

La moitié des plaisanciers doivent progresser sur la pratique de vidange de la cuve au port.

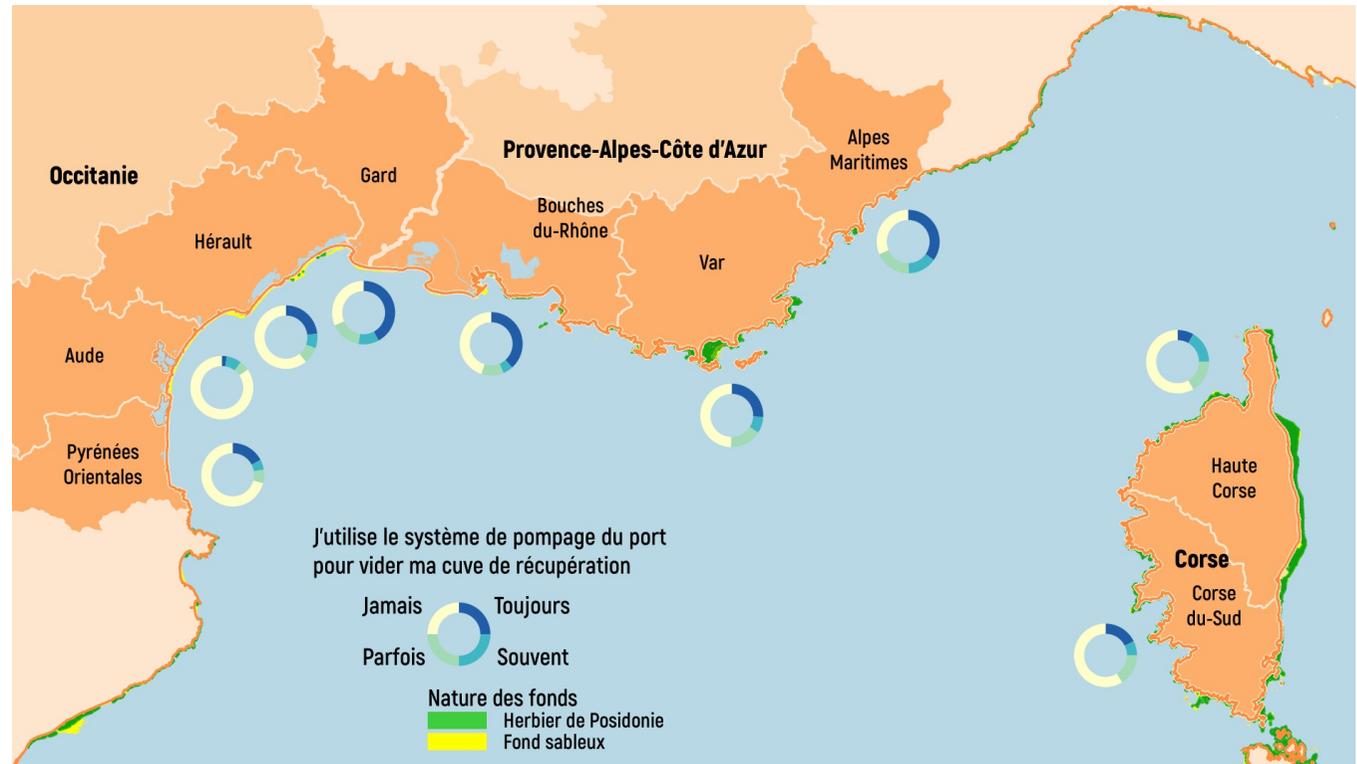
77% d'entre eux passent d'une pratique inexistante à un engagement. Des progrès dans les pratiques et dans la prise d'engagements sont observés par rapport aux données 2022.

**La certification européenne Ports propres est l'unique certification des ports de plaisance. C'est une démarche volontaire des ports pour aller vers l'excellence environnementale.*

Une partie des résultats observés est à mettre au regard des usages de location de bateaux, l'entretien du navire incombant au loueur et non à son client. Les installations dans les ports peuvent aussi être un frein.

Toutefois la progression de la certification Ports propres* dans les ports méditerranéens

fait que la capacité de récupération des eaux noires s'améliore d'année en année.



Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : J'utilise le système de pompage du port pour vider ma cuve de récupération.

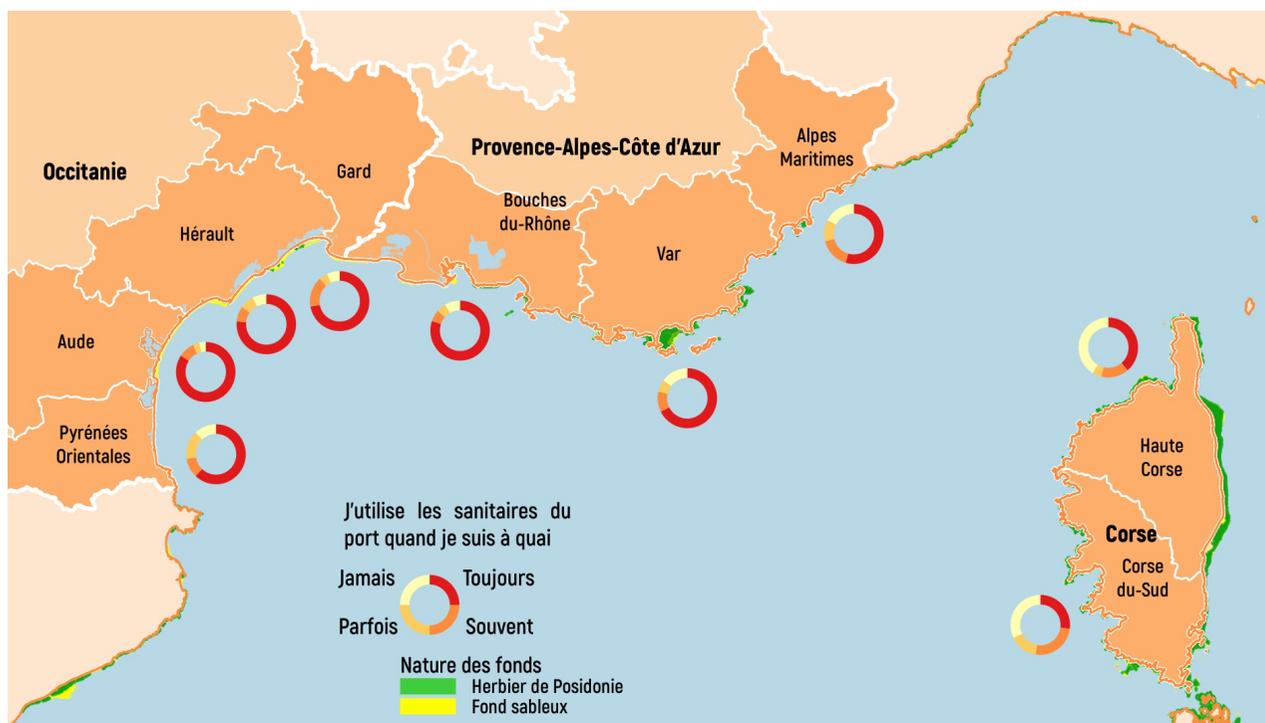
LES EAUX NOIRES

Utilisation des sanitaires du port

L'utilisation des sanitaires du port est bien appliquée à 79%. En revanche, cette pratique passe à 53% en Corse mais progresse malgré tout par rapport à 2022.

En Occitanie, 85% des plaisanciers déclarent utiliser « toujours » ou « souvent » les sanitaires du port.

Parmi les 17% ayant répondu « parfois » ou « jamais » à cette question, 64% affirment ne pas être concernés car ils naviguent à la journée, 10% invoquent une raison « autre », 8% affirment qu'ils utilisent leur cuve de récupération des eaux noires et 8% pointent un problème d'accessibilité ou invoquent un problème de propreté.



Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : J'utilise les sanitaires du port quand je suis à quai.



<https://ecogestes-mediterranee.fr/videos/>



LES EAUX GRISES

Les eaux grises comprennent les eaux de lavage intérieures (évier, lavabo, douche...) ou extérieures (quai, pont). Ces eaux contiennent des résidus de produits détergents d'origine pétrochimique. Ces produits sont constitués d'agents nettoyants (tensio-actifs) et de principes actifs (phosphates et substituts) qui servent à améliorer l'efficacité.

Pour agir, les plaisanciers peuvent : utiliser les installations du port, réduire les usages et les quantités de produits d'entretien, ou choisir des produits écolabellisés.

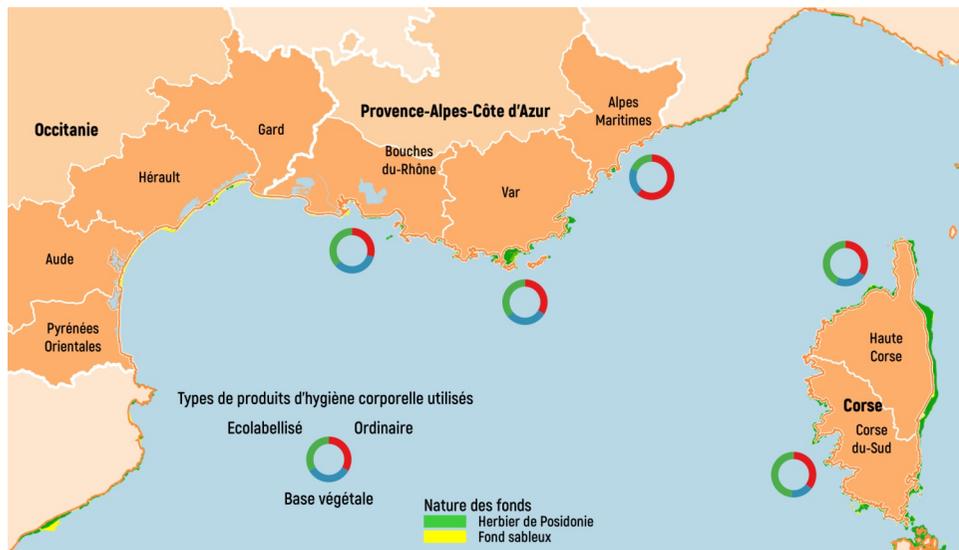
Une nette progression est observée pour l'utilisation des produits écolabellisés pour les navires, 2/3 en 2023 contre 1/3 en 2022.



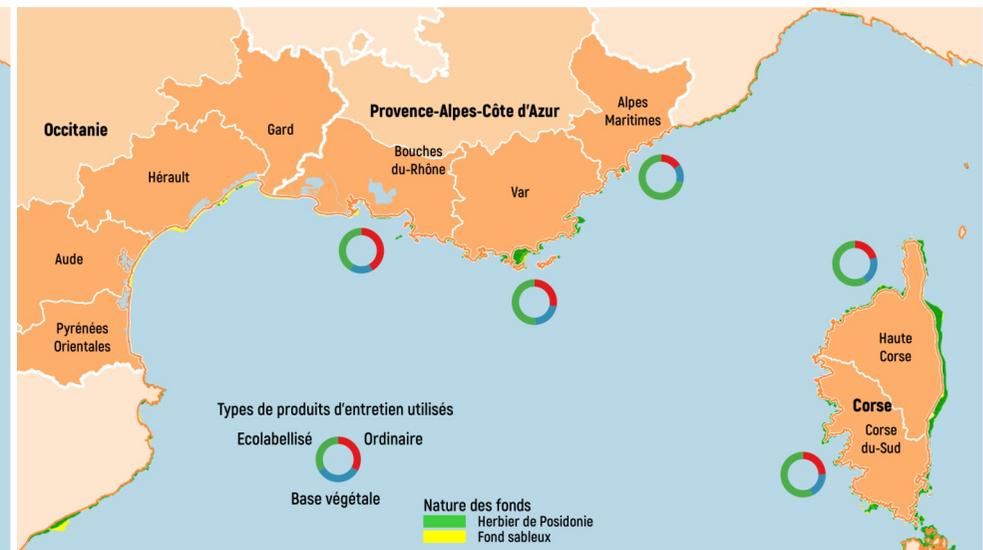
<https://ecogestes-mediterranee.fr/videos/>



La pratique de l'utilisation de produits écolabellisés doit progresser pour l'entretien du navire.



Types de produits utilisés pour l'hygiène corporelle des plaisanciers : écolabellisé, ordinaire, base végétale.



Types de produits utilisés par les plaisanciers pour l'entretien du navire : écolabellisé, ordinaire, base végétale.

LES DÉCHETS

Dans ce thème est abordée la gestion des déchets produits à bord du navire.

En navigation, la plupart des déchets sont liés notamment à l'alimentation ou à la vie quotidienne (déchets organiques, papier et carton, plastique, verre, métal, piles...).

Pour agir les plaisanciers peuvent : trier leurs déchets produits à bord, utiliser les bornes

de tri du port, choisir des produits avec moins d'emballages et de plastiques.

« Je trie mes déchets à bord » est une pratique bien installée. 91% des plaisanciers déclarent trier leurs déchets « souvent » ou « toujours » et 9% « parfois » ou « jamais ».

Parmi les freins au geste de tri, les

plaisanciers évoquent le manque de place sur le navire, les différences de consignes de tri entre les régions ou pays ou encore le manque d'accès aux bornes de tri.

Le tri des déchets est une pratique qui progresse chez les plaisanciers.



Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : Je trie mes déchets à bord.



LES DÉCHETS

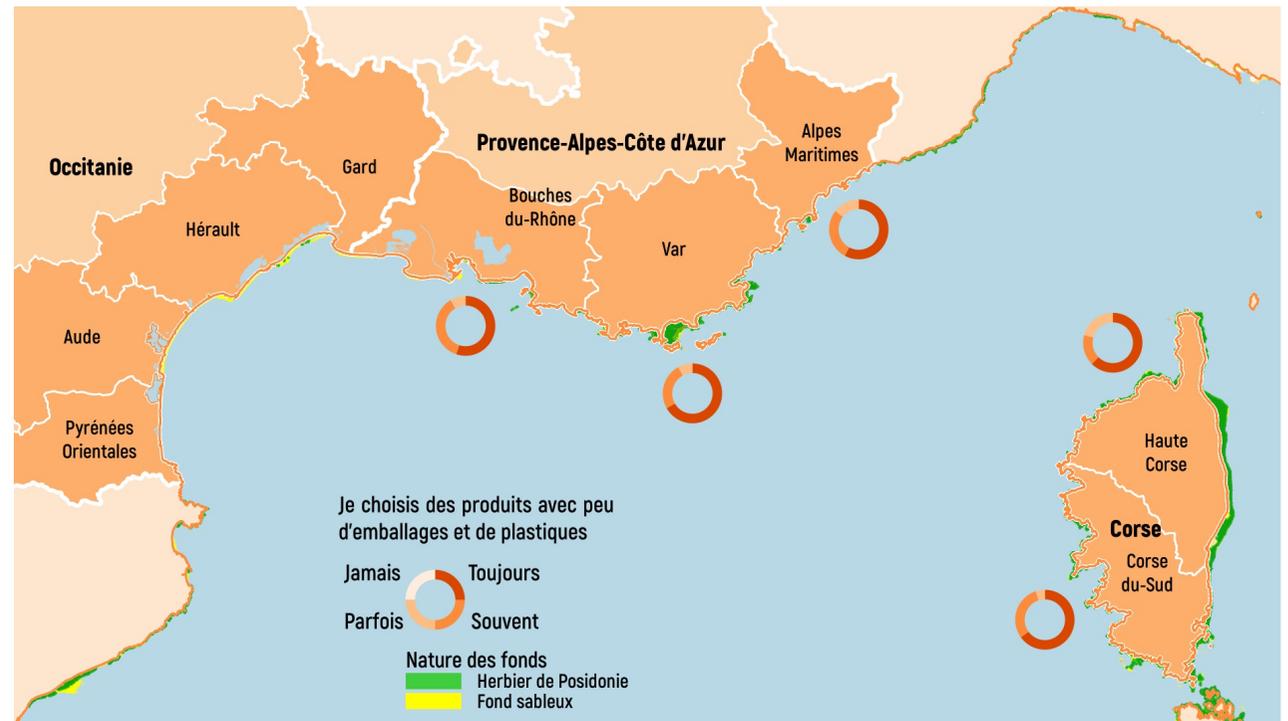
En amont de la sortie en mer, les plaisanciers peuvent aussi s'organiser pour générer moins de déchets à bord.

« Je choisis des produits avec peu d'emballages et de plastiques » est une pratique très bien installée là où elle est

recueillie en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse.

90% des plaisanciers déclarent choisir des produits avec moins d'emballages et éviter de générer des déchets « souvent » ou « toujours » et 10% « parfois » ou « jamais ».

Une pratique de réduction des emballages qui progresse et qu'il faut soutenir.



Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : Je choisis des produits avec peu d'emballages et de plastiques.

L'EAU POTABLE

L'eau est une ressource naturelle à préserver. Les pratiques à bord n'échappent pas au gaspillage et une meilleure gestion de l'eau à bord commence par la maîtrise de sa consommation.

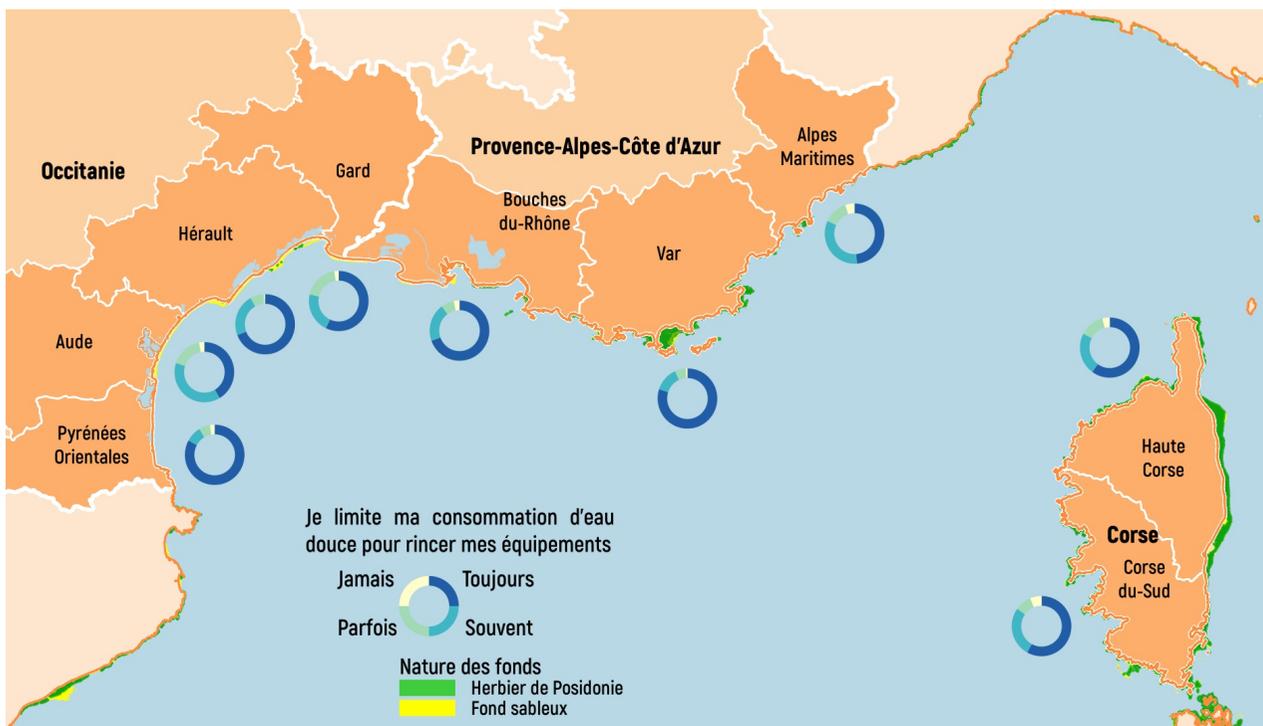
Plusieurs solutions s'offrent au plaisancier à

bord ou au port des plus simples aux plus sophistiquées : utiliser des réducteurs de débit de l'eau sur les robinets, pistolets de lavage, installer un collecteur d'eau de pluie...

Avec 89% des plaisanciers déclarant « Je limite ma consommation d'eau potable pour

rincer mes équipements » « souvent » ou « toujours » et 11% « parfois » ou « jamais », cette pratique semble bien installée. Néanmoins, elle devra être généralisée au regard des enjeux cruciaux liés à l'eau dans nos régions sujettes à des épisodes de

La pratique des économies d'eau potable semble bien installée chez une majorité de plaisanciers. Néanmoins, elle devra être généralisée au regard des enjeux cruciaux liés à l'eau dans nos régions sujettes à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et intense.



<https://ecogestes-mediterranee.fr/videos/>



Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : Je limite ma consommation d'eau potable pour rincer mes équipements.

LES HYDROCARBURES

Les résidus d'hydrocarbures (essences, gasoil) et autres substances de l'espace moteur (huile, graisse) requièrent une vigilance de la part des plaisanciers pour éviter la pollution du milieu marin. Le plaisancier peut agir sur l'entretien du moteur, utiliser des lubrifiants d'origine végétale, ou s'équiper d'un nable anti-débordement.

Les ambassadeurs Ecogestes incitent les plaisanciers à maintenir propre les eaux de fond de cale à l'aide de feuilles absorbantes hydrophobes dont ils montrent un échantillon. Ces feuilles devant ensuite être jetées dans le collecteur aux déchets souillées. « J'évite tout rejet dans le milieu quand je nettoie mes eaux de fond de cale »

fait partie des gestes liés à la pollution par les hydrocarbures. Pour homogénéiser les informations entre les régions, les réponses sont indiquées en Oui/Non. 45% des plaisanciers déclarent éviter tout rejet d'hydrocarbures, une proportion relativement stable depuis 2020.

Les résultats obtenus pour cette pratique sont à mettre au regard des usages de location de bateaux, l'entretien du navire incombant au loueur et non à son client.



Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : J'évite tout rejet dans le milieu quand je nettoie mes eaux de fond de cale.

L'ANCRAGE

L'ancrage dans les herbiers marins est une cause importante de régression de la Posidonie, espèce protégée depuis 1988. Cette dégradation, bien connue des gestionnaires des espaces marins et documentée depuis de nombreuses années, a amené la Préfecture maritime à renforcer la protection des herbiers par un arrêté en 2019*.

Par le nombre important des petites unités, qui se regroupent sur les mêmes espaces côtiers et les baies abritées, la petite plaisance a aussi des impacts sur les fonds marins. Parmi les politiques de gestion et de préservation du milieu marin, la stratégie de gestion des mouillages des navires de plaisance en Méditerranée, élaborée dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pour le milieu marin identifie des secteurs prioritaires dans chaque département littoral, pour lesquels il est nécessaire d'organiser le mouillage de la petite, moyenne et grande plaisance.

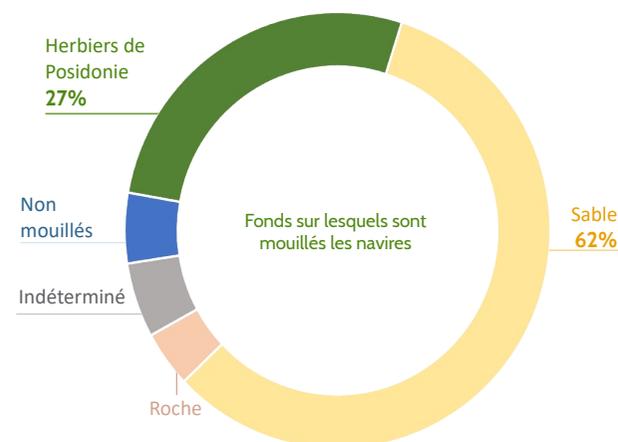
Mieux faire connaître les écosystèmes côtiers fragilisés et en premier lieu l'herbier de Posidonie, est une action centrale de la campagne qui contribue ainsi à

accompagner, par de la sensibilisation la réglementation qui évolue.

Le constat *in situ*

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les ambassadeurs-drices se rendent dans les zones de mouillages, constatent et enregistrent les types de fonds sur lesquels les navires ont mouillé leur ancre. (Même si le plaisancier décline l'entretien avec l'ambassadeur, l'information est tout de même enregistrée).

Ainsi nous constatons que parmi les plaisanciers que nous ciblons, un tiers des ancrages ont lieu dans un herbier de Posidonie.



Cette proportion est assez stable au cours des années.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer la persistance du mouillage constaté dans l'herbier :

- Lors de la phase de repérage du plaisancier par l'ambassadeur, le choix peut se porter sur des plaisanciers justement ancrés dans l'herbier. Cela introduit un biais dans l'échantillonnage.
- Une méconnaissance de l'herbier de Posidonie dans ce que cela représente et/ou dans la lecture du paysage marin environnant.
- Le manque de solution alternative sur la zone de mouillage. Dans un grand nombre de sites, les zones sableuses sont rapidement occupées par d'autres navires. Dans ces conditions, il ne reste plus d'autres solutions que de mouiller dans l'herbier. Le « toujours » doit être nuancé. « Je cherche toujours une zone sableuse...mais si je ne peux faire autrement je mouille dans l'herbier de Posidonie ».

*Site de la préfecture maritime : www.premar-mediterranee.gouv.fr/arretes

L'ANCRAGE

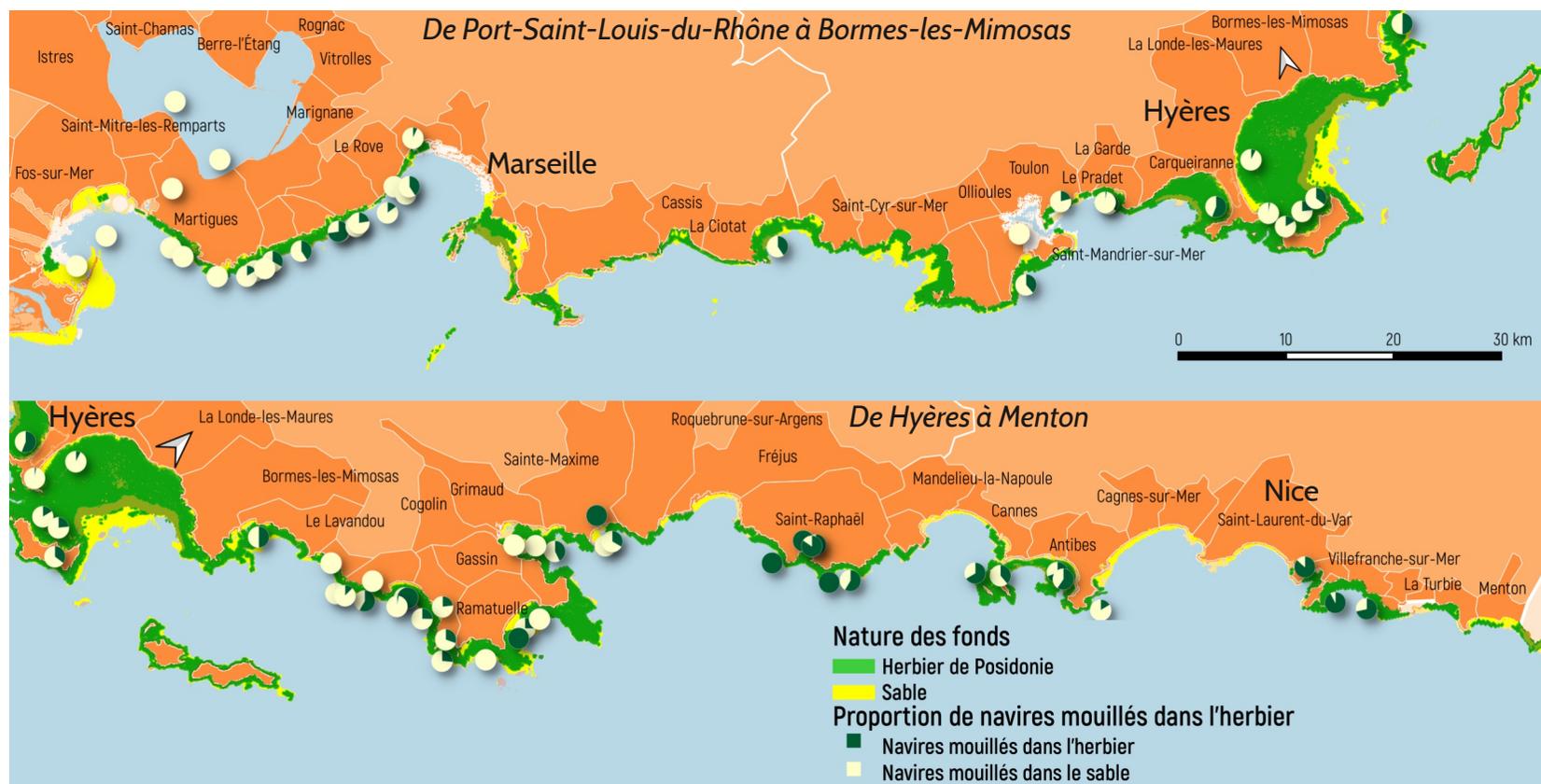
Les données de la campagne Ecogestes Méditerranée 2023 montrent :

- Des navires mouillés dans les herbiers de Posidonie dans quasiment tous les sites.
- La proportion est particulièrement importante dans le Var et les Alpes-Maritimes.

Ces deux départements ont les caractéristiques suivantes :

- Des zones de mouillages à forte densité de Posidonie avec une configuration géomorphologique d'un plateau continental étroit.

- Des zones de mouillage très fréquentées (îles d'Hyères, Golfe de Saint-Tropez, Estérel, îles de Lérins, baie de Villefranche sur Mer, Est du littoral).
- Une pratique importante de la location de navires.



Répartition des plaisanciers mouillés dans l'herbier de Posidonie.

L'ANCRAGE

Pour agir les plaisanciers sont invités à choisir de préférence un fond sableux ou un mouillage organisé ce qui permet de minimiser les impacts de l'ancrage sur la Posidonie.

Utiliser les services offerts par l'application Donia leur permet d'être acteurs du choix de leur zone de mouillage. Dès février 2023, les plaisanciers ont pu bénéficier d'une nouvelle

La pratique « J'évite d'ancrer dans les herbiers marins et je recherche des zones sableuses ou une ZMEL ».



<https://ecogestes-mediterranee.fr/videos/>



application de navigation Nav&Co mise en place par deux organismes publics, l'OFB, le SHOM et le DGPMA.



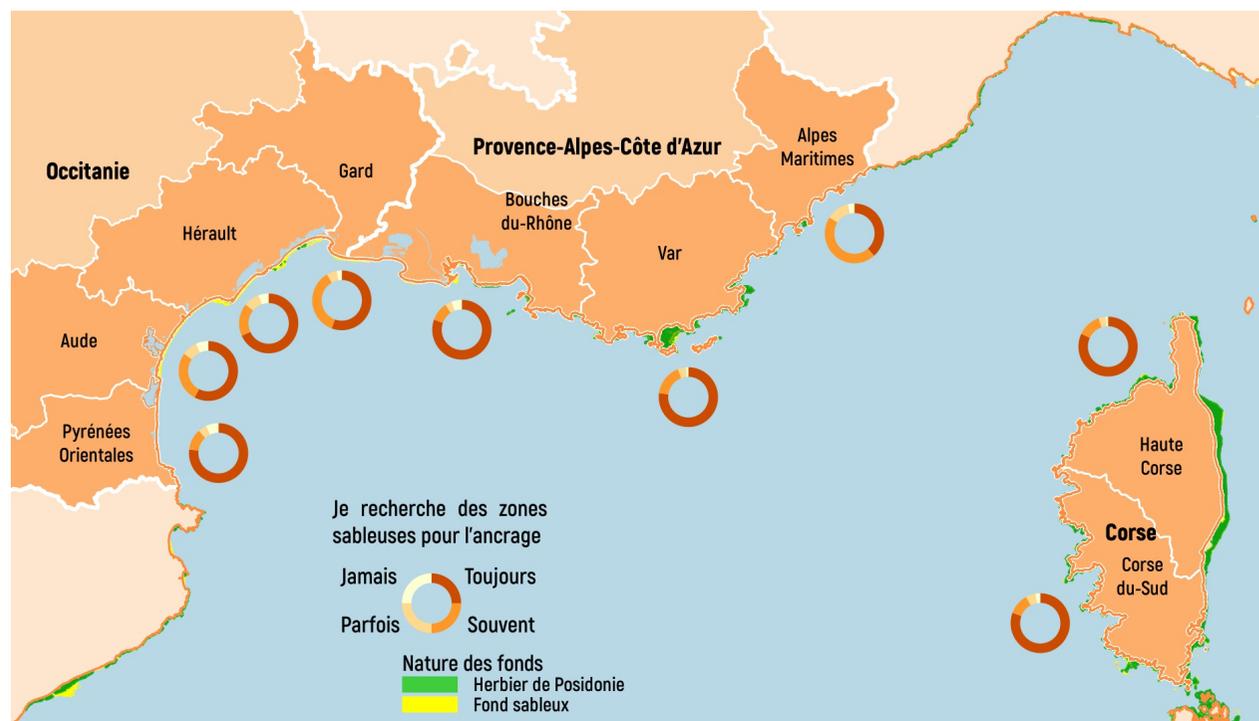
<https://www.life-marha.fr/>

Déclarations des plaisanciers

Dans les trois régions, les plaisanciers sont interrogés sur les gestes : « Je recherche des

zones sableuses pour l'ancrage » et « Je relève mon ancre à l'aplomb du bateau ». Les résultats sont très contrastés.

Le site d'intervention, port ou mouillage, ne semble pas être neutre dans la nature des réponses obtenues. Les plaisanciers dans les ports d'Occitanie et de Corse déclarent avoir une meilleure pratique d'ancrage.



Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : Je recherche des zones sableuses pour l'ancrage.

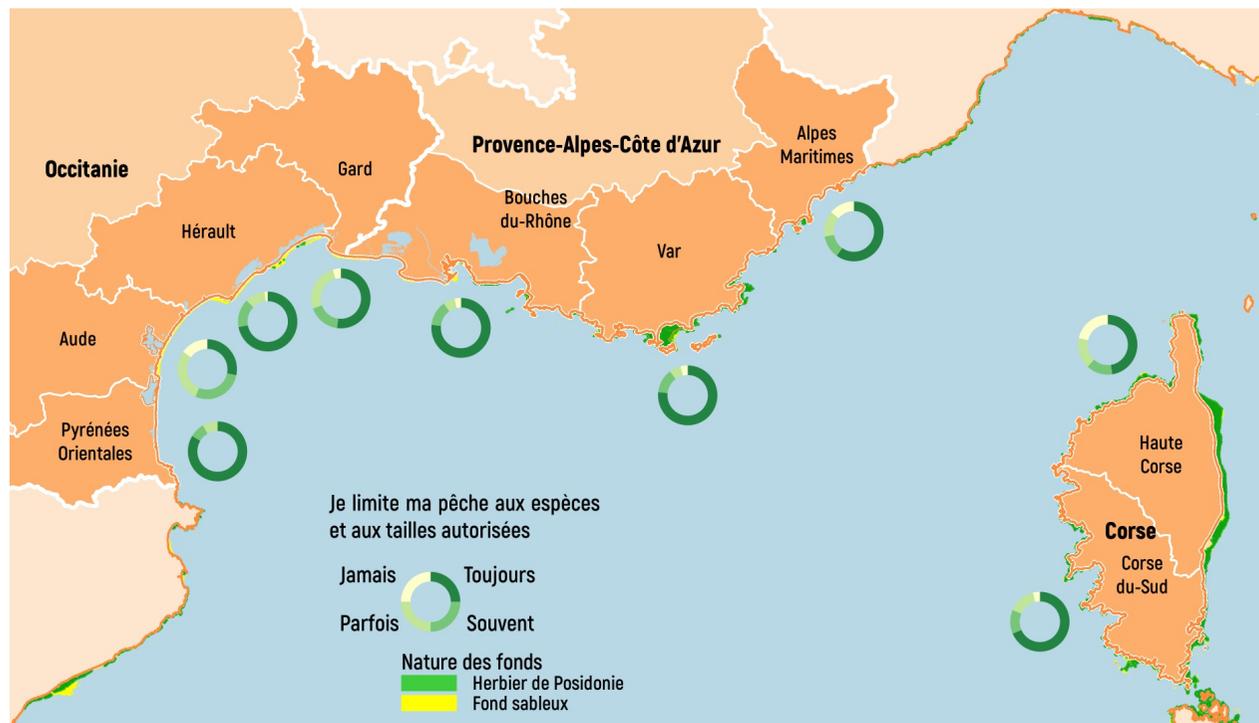
LA PÊCHE DE LOISIRS

La pêche de loisirs est une activité très attractive qui ne concerne pas tous les plaisanciers. Il est important de bien connaître la réglementation : les équipements autorisés à bord, les tailles de capture de certaines espèces, l'obligation de

marquage des captures, les espèces interdites à la pêche et les périodes autorisées.

Il est essentiel pour le plaisancier d'être bien informé pour agir pour la préservation de la ressource.

« Je limite ma pêche aux espèces et aux tailles autorisées » est une pratique déclarée par 84% des plaisanciers pêcheurs qui répondent « souvent » ou « toujours ».



Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : Je limite ma pêche aux espèces et aux tailles autorisées.

De moins bonnes pratiques sont constatées le long des côtes rocheuses.



<https://ecogestes-mediterranee.fr/videos/>

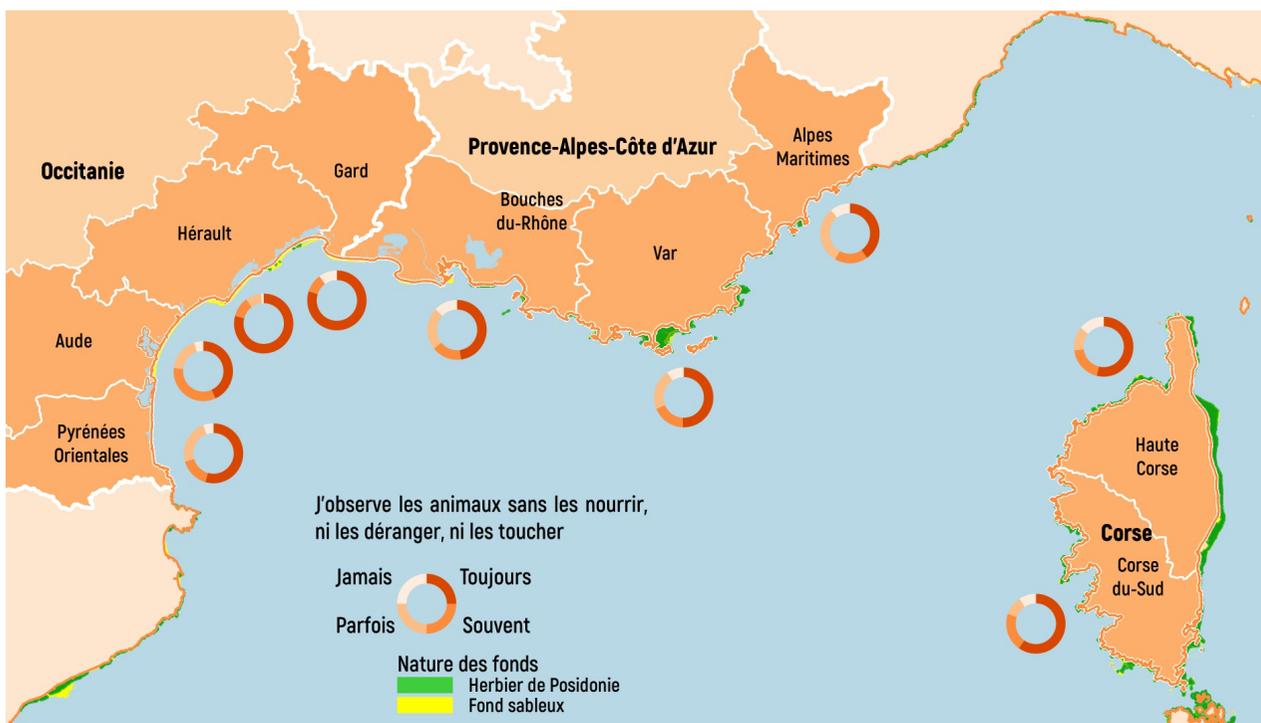


LES ANIMAUX MARINS

Lors des échanges avec les ambassadeurs, les plaisanciers sont souvent étonnés d'apprendre que les animaux marins ne doivent pas être nourris car cela peut être préjudiciable à leur santé mais aussi à leurs instincts d'espèces sauvages.

La pratique « J'observe les animaux sans les nourrir, ni les déranger, ni les toucher », qui contribue à prendre conscience de la préservation de la biodiversité, n'est pas généralisée et les disparités entre les départements sont marquées.

Les plaisanciers sont 54% à déclarer « toujours » observer les animaux sans les déranger.



Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : J'observe les animaux sans les nourrir, ni les déranger, ni les toucher.

Une pratique qui doit continuer à progresser notamment sur les côtes rocheuses où les plaisanciers sont nombreux à s'engager sur ce geste.

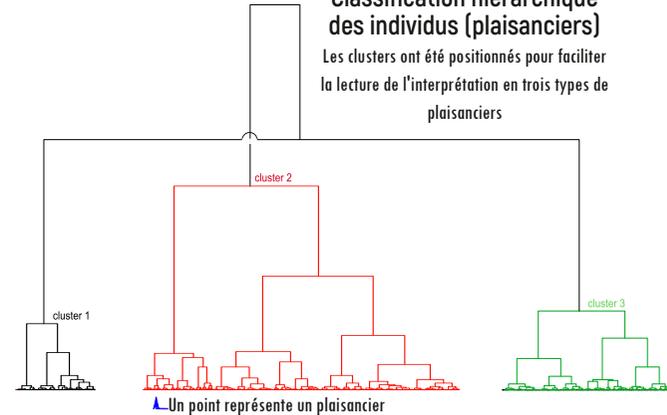


<https://ecogestes-mediterranee.fr/videos/>

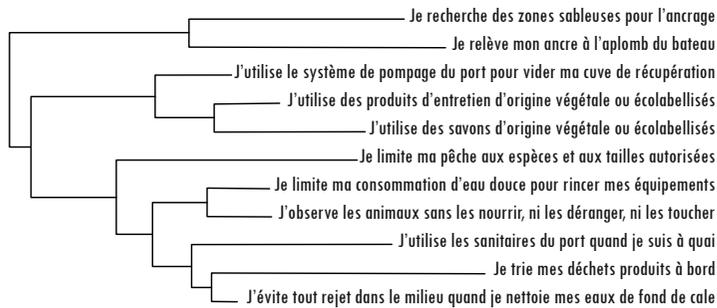


Classification hiérarchique des individus (plaisanciers)

Les clusters ont été positionnés pour faciliter la lecture de l'interprétation en trois types de plaisanciers



Classification hiérarchique des variables (pratiques des plaisanciers)



Plaisanciers à faible pratique

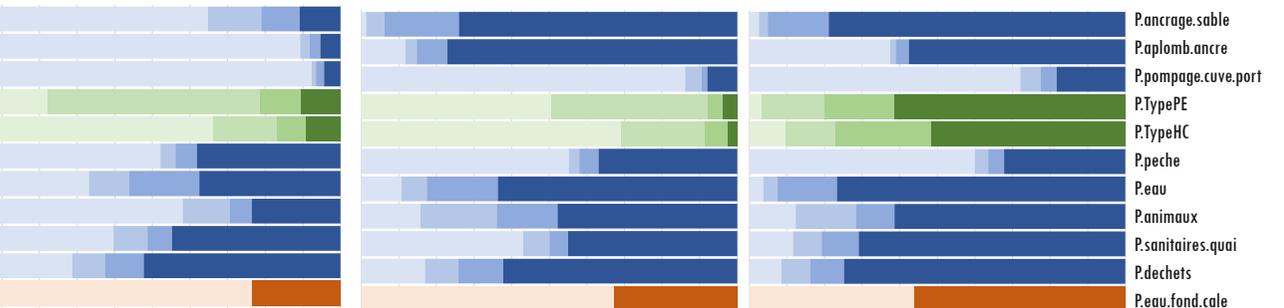
0% 20% 40% 60% 80% 100%

Plaisanciers à pratique moyenne

0% 20% 40% 60% 80% 100%

Plaisanciers à forte pratique

0% 20% 40% 60% 80% 100%



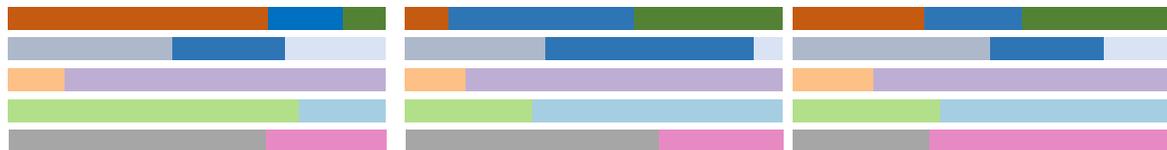
Jamais Parfois Souvent Toujours

aucun et/ou eau de mer Ordinaire Base végétale Ecolabellisé

Non Oui

Variables complémentaires caractérisant des types de plaisanciers

- Occitanie Sud Corse
- Port Mouillage ZMEL
- Femme Homme
- Propriétaire Locataire
- Moteur Voile



21%

42%

37%

Ces résultats peuvent être analysés à travers deux études qui ont établi une typologie d'acteurs dans le cadre d'actions de sensibilisation selon une conscience et une pratique croissante. La première étude, réalisée par Markédia et Ecodécision (2022)* sur la Posidonie, définit trois types de plaisanciers. Les **hédonistes** ont des pratiques centrées sur la détente, le plaisir, la découverte. Les **conscients modérés** ont une connaissance de la Posidonie et disent savoir mouiller sans abîmer la Posidonie. Les **inconditionnels du respect de la mer** sont prêts à changer leurs pratiques et à s'engager à ne jamais mouiller sur la Posidonie

La seconde étude a été réalisée par l'IMSIC dans le cadre du guide méthodologique GUI SMA**, concerne tous types de publics et définit 4 niveaux de conscientisation environnementale. Les **indifférents** pour lesquels la nature est faite pour l'homme. La connaissance de l'environnement est faible. La volonté de changement est faible et les pratiques sont faibles. L'appréciation est portée sur la consommation immédiate, l'accès aux loisirs et aux paysages. Les **minimalistes** considèrent que les espèces sont des ressources pour l'homme. Ils sont

plutôt individualistes et utilitaires. Les pratiques sont imposées par les dispositifs réglementaires. Le minimaliste est un hédoniste, égocentré qui obéit sous la contrainte. Les **engagés** ont conscience de la fragilité de la biodiversité et des écosystèmes. La notion de bien commun et de patrimoine s'ancre dans une dimension collective. La connaissance est basée sur une attitude scientifique et civique. L'engagé est prêt à changer ses pratiques et à aller plus loin. Les **prescripteurs** ont un niveau de conscience élevé basé sur une éthique et une morale. Les attitudes et les pratiques sont conscientisées et vont au-delà des règles. Ils communiquent et font partager leurs convictions.

Ces deux descriptions se complètent et permettent une interprétation des trois groupes de plaisanciers tels que nous les avons décrits à partir des données issues de la campagne Ecogestes. On peut proposer la correspondance suivante.

- Les plaisanciers à faible pratique correspondent aux hédonistes et aux indifférents.
- Les plaisanciers à pratique moyenne sont associés aux conscients modérés et aux minimalistes.

- Les plaisanciers à forte pratique sont des inconditionnels du respect de la mer et des engagés. Parmi eux se rencontrent des prescripteurs mais nous ne disposons pas d'information qui nous pourrait les décrire dans les données de la campagne Ecogestes Méditerranée.

Le parallèle établi entre les différentes typologies est une hypothèse de travail destinée à mieux comprendre les différents types de plaisanciers et leur manière d'appréhender l'environnement dans lequel ils évoluent pour leurs loisirs. Cette connaissance permet d'affiner l'approche pédagogique d'Ecogestes Méditerranée en mobilisant des moyens de communication adaptés à chaque profil de plaisanciers dans le but de les amener à un changement de représentation et de comportement pour protéger les écosystèmes marins.

**Définition d'une stratégie de communication à destination des plaisanciers et des socio-professionnels pour limiter l'impact des ancrages des navires de la petite plaisance dans les herbiers de Posidonie. 2022. OFB, Markédia, Ecodécision*

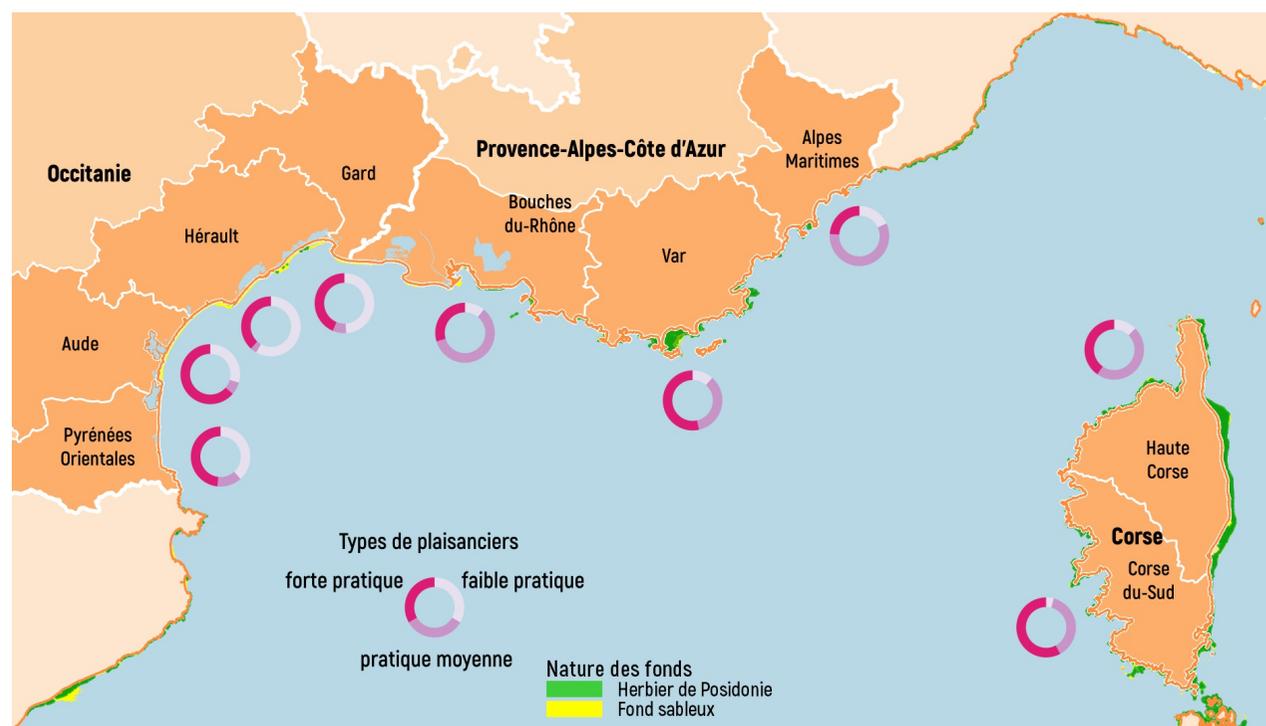
***Guide méthodologique pour la conception et l'évaluation d'actions de sensibilisation pour le milieu marin. 2022. OFB, Union nationale des CPIE, IMSIC*

Les données de l'année 2022 nous montrent qu'en Occitanie, les plaisanciers à pratique moyenne sont peu représentés (de 3% à 13%). Les plaisanciers à faible pratique représentent une forte proportion (de 30% à 58%). Les plaisanciers à forte pratique sont présents de 38% à 64%.

En région Sud, les plaisanciers à faible pratique représentent 11 à 18%. Dans les Alpes maritimes et les Bouches du Rhône, les plaisanciers à pratique moyenne sont majoritaires (58% à 59%) alors que dans le Var ce sont les plaisanciers à forte pratique qui sont majoritaires avec 53%.

En Corse, les plaisanciers à forte pratique sont plus nombreux en Corse du Sud que dans le Nord de l'île.

Les répartitions sont globalement identiques dans les données 2023.



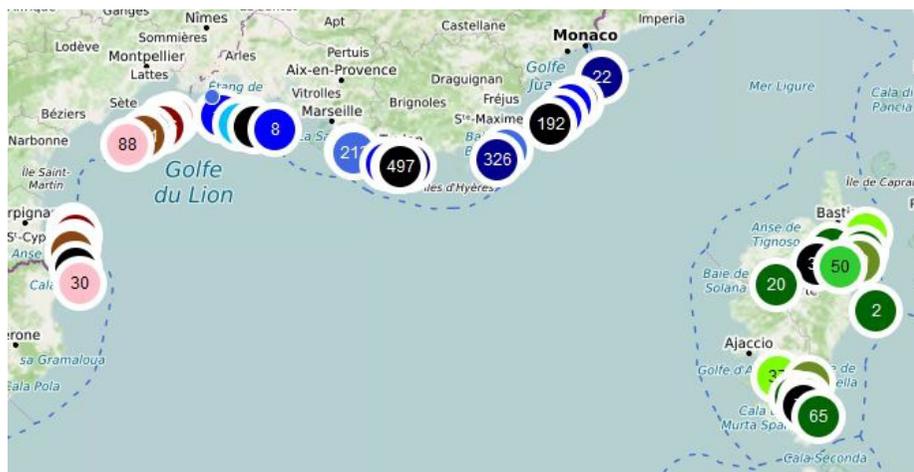
Répartition des types de plaisanciers en fonction de leur profil environnemental en 2022

4

Les plaisanciers
font-ils évoluer
leurs pratiques ?

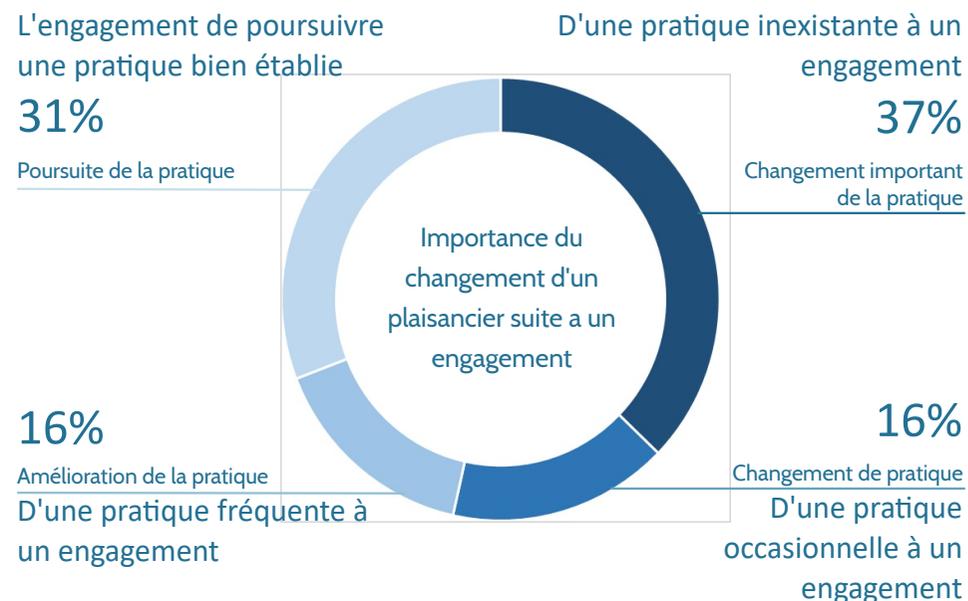
LES PLAISANCIERS ET LEURS ENGAGEMENTS

Les plaisanciers choisissent librement de s'engager sur des gestes qu'ils ne pratiquaient pas ou bien qu'ils ne pratiquaient pas suffisamment. Il est possible d'évaluer l'importance du changement pour lequel le plaisancier s'engage. Les deux tiers des engagements impliquent soit un changement de pratique occasionnelle soit un changement plus important passant d'une pratique inexistante à l'adoption de nouveaux comportements.



Carte dynamique accessible sur le site <https://ecogestes-mediterranee.fr/> présentant les plaisanciers et leurs engagements à changer leurs pratiques

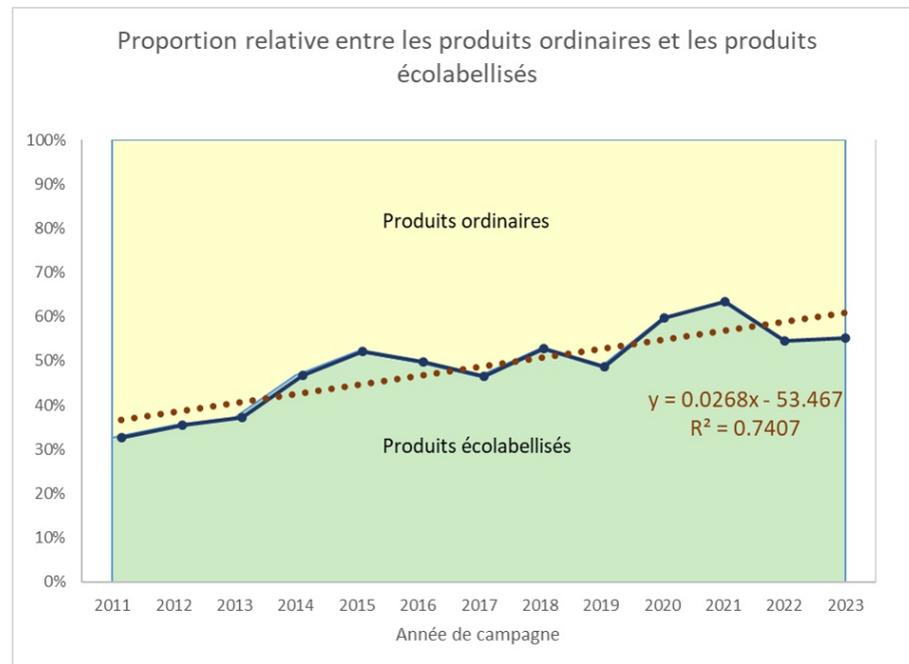
Bilan de la pratique du plaisancier	Importance du changement en cas d'engagement	Pourcentage des engagements
Jamais	Changement important de pratique	37%
Parfois	Changement de pratique	16%
Souvent	Amélioration de la pratique	16%
Toujours	Poursuite de la pratique	31%



LES PLAISANCIERS FONT ÉVOLUER LEURS PRATIQUES

Produits ordinaires *versus* produits écolabellisés

En Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la campagne Ecogestes Méditerranée suit l'utilisation des produits d'entretien depuis 2011. Ces données recueillies chaque année auprès d'environ 2000 plaisanciers permettent d'illustrer l'évolution des pratiques des plaisanciers à travers un indicateur simple.



L'usage des produits d'entretien et savons ordinaires au profit des produits éco-labellisés a évolué à raison de 2.4% par an de 2011 à 2023.

A large, bold, white number '5' is positioned on the left side of the image. The background is a teal color with a repeating pattern of stylized leaves or organic shapes in a slightly darker shade of teal.

Ecogestes
Méditerranée
la force d'un
collectif

LES STRUCTURES AMBASSADRICES

La campagne Ecogestes Méditerranée est réalisée par 28 structures ambassadrices coordonnées par trois structures régionales en Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse.

Les structures ambassadrices mettent en œuvre les actions de la campagne chacune sur leur territoire. Les

interventions se déroulent de mai à septembre avec un maximum de sorties terrain en juillet et août.

Les efforts déployés pour mener la campagne sont importants qu'ils soient humains, matériels ou financiers.



Département	Nom de la structure
PYRÉNÉES ORIENTALES	<ul style="list-style-type: none"> LabelBleu WeOcean Projet
AUDE	<ul style="list-style-type: none"> LPO Occitanie C ma nature
HERAULT	<ul style="list-style-type: none"> CPIE Bassin de Thau LPO Occitanie WeOcean Projet CPIE APIEU - Territoires de Montpellier
GARD	<ul style="list-style-type: none"> LabelBleu
BOUCHES-DU-RHONE	<ul style="list-style-type: none"> Parc naturel régional de Camargue CPIE Côte Provençale Ecoute ta planète Parc marin de la Côte Bleue Association Initiatives et Education de la Jeunesse à l'Environnement Naturoscope Antenne de Marseille
VAR	<ul style="list-style-type: none"> Les Mariolles de la Bleue Naturoscope Antenne du Var Collectif d'Initiatives Pour L'Environnement du Territoire des Maures Les Amis de la Presqu'île de Giens Parc national de Port-Cros Service Espaces maritimes de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez Estérel Côte d'Azur Agglomération Association pour le développement de l'éducation à l'environnement
ALPES-MARITIMES	<ul style="list-style-type: none"> Méditerranée 2000 CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur Centre de Découverte Mer Montagne
HAUTE-CORSE	<ul style="list-style-type: none"> Mare Vivu CPIE Bastia Golo Méditerranée
CORSE-DU-SUD	<ul style="list-style-type: none"> CPIE d'Ajaccio Vita marina

LES PARTENAIRES



CONCLUSION

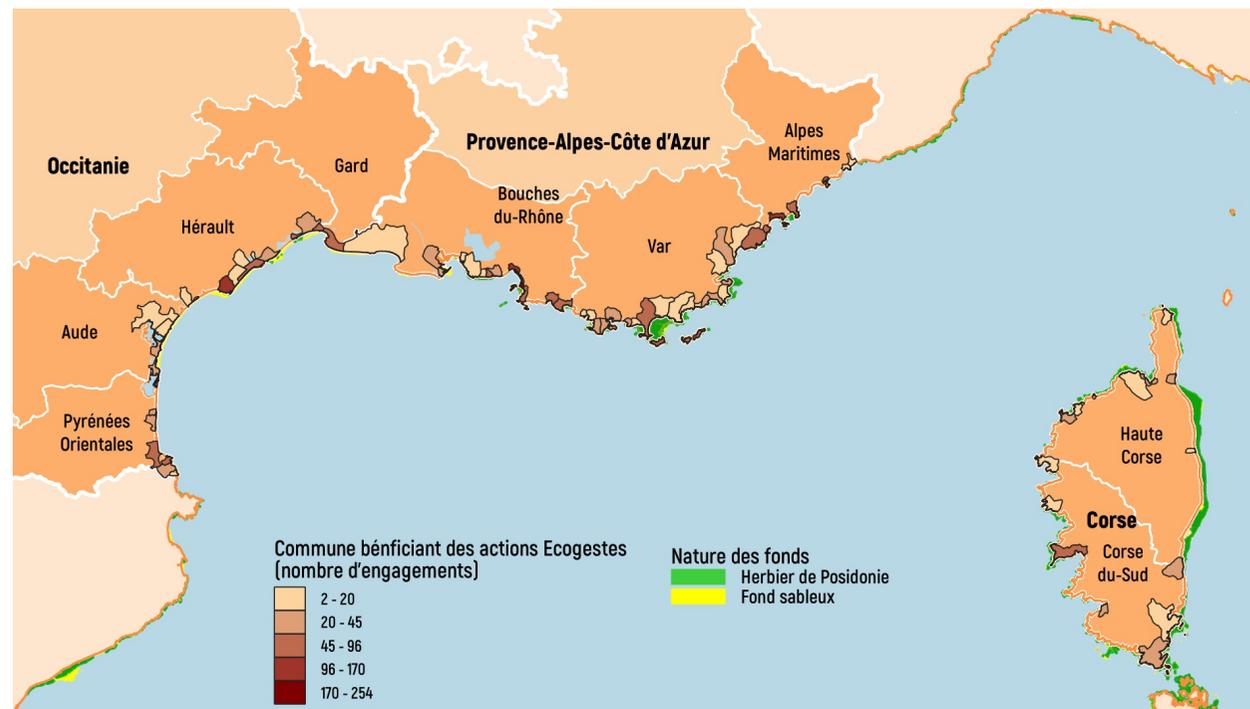
L'étude des données à l'échelle de la façade Méditerranée permet d'avoir une nouvelle approche de la plaisance à travers les actions de communication engageante réalisées sur les sites d'activités des plaisanciers dans les ports ou dans les zones de mouillages.

Les résultats de cette étude enrichissent la connaissance des pratiques des plaisanciers en vue de définir des actions de gestion et de communication dans le cadre de la stratégie de gestion des mouillages en Méditerranée et du Document Stratégique de Façade. C'est résultats sont aussi une aide pour définir des actions à un niveau plus local telles que des actions de gestion dans les aires marines protégées et dans les démarches environnementales des ports.

Le travail sur les données fédère trois campagnes régionales, 28 structures ambassadrices et près de 130 ambassadeurs et ambassadrices sur le terrain.

Nous saluons et remercions l'ensemble des acteurs de la campagne Ecogestes Méditerranée pour les efforts fournis dans un

objectif commun de préservation et de protection des habitats marins de la Méditerranée.



Répartition du nombre de journées de terrain par commune en 2023

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

Chabal, 2014. CEDIP, fiche 62. <http://www.cedip.developpement-durable.gouv.fr/les-principaux-biais-a-connaître-en-matière-de-a1113.html>

Perras, Peuziat, Le Berre, Maulpoix, Brigand et Le Corre, 2015, « Vers un nouveau modèle de la plaisance ? Profils et pratiques des plaisanciers du Finistère », Norois [En ligne], 236 | 2015, mis en ligne le 30 décembre 2017, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/norois/5706> ; DOI : 10.4000/norois.5706

<https://www.mer.gouv.fr/le-secteur-de-la-plaisance-et-des-loisirs-nautiques>

Préfecture maritime Méditerranée, 2019. La stratégie de gestion des mouillages en Méditerranée – volet opérationnel et orientations plaisance grande plaisance. PAMM Méditerranée Occidentale. 35 pages et annexes.

Préfecture maritime Méditerranée, OFB et DIRM, 2020. Fiches pratiques pour la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de gestion de mouillage petite et grande plaisance en Méditerranée française.

Définition d'une stratégie de communication à destination des plaisanciers et des socio-professionnels pour limiter l'impact des ancrages des navires de la petite plaisance dans les herbiers de Posidonie. 2022. OFB, Markédia, Ecodecision

Guide méthodologique pour la conception et l'évaluation d'actions de sensibilisation pour le milieu marin. 2022. OFB, Union nationale des CPIE, IMSIC

LES PUBLICATIONS ECOGESTES MÉDITERRANÉE

Les guides pratiques :

- Occitanie : <https://www.calameo.com/read/0073060765c0920dc65c9>
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : https://www.cpieazur.fr/IMG/pdf/guide_pratique_egogestesmediterranee_2023-regionsud.pdf
- Corse : <https://fr.calameo.com/read/006128056284b6df86232>

Les sites internet de la campagne :

- <https://ecogestes-mediterranee.fr/>
- <https://occitanie.ecogestes-mediterranee.fr/>
- <https://paca.ecogestes-mediterranee.fr/>
- <https://corse.ecogestes-mediterranee.fr/>

Les vidéos de la campagne :

- Présentation de Ecogestes Méditerranée : <https://ecogestes-mediterranee.fr/videos/>
- Les clips conseil Ecogestes de #1 à #7 : <https://ecogestes-mediterranee.fr/videos/>

Observatoire des usages

- Recueil et observations des pratiques des plaisanciers, campagne estivale [2020]
- Recueil et observations des pratiques des plaisanciers, campagne estivale [2021]
- Recueil et observations des pratiques des plaisanciers, campagne estivale [2022]

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE EN CORSE



Etat des lieux des pratiques du plaisancier

Date :/...../..... Lieu :

Nb de personne à l'entretien :

Taille du bateau : 0-8m / 8-12m / 12-20m / +20m

Appartenance : Propriétaire / Location

Propulsion : Voile / Moteur

Résidez-vous à l'année sur le bateau ?

Oui / Non

Depuis combien de temps naviguez-vous ? Port d'attache :

Fréquence des sorties à l'année ? Rare (0 à 10) / Occasionnelle (10 à 20) / Régulière (plus de 20) / Quotidienne (ou hebdo)

Position du bateau			
Port	Ancrage	Autre :	
Si ancrage, sur quel type de fond ?			
Sable	Posidonie	Roche	Bouée

Campagne Ecogestes	Connaissez-vous la campagne ?				Oui	Non
	Connaissez-vous le fanion ?				Oui	Non
Eaux noires	Avez-vous des sanitaires sur le bateau ?				Oui	Non (NC)
	☞ Si oui, les utilisez-vous loin des zones de baignades ?				Jamais	Parfois
	Votre bateau est-il équipé d'une cuve de récupération ?				Oui	Non (NC)
	☞ Si oui, utilisez-vous le système de pompage au port ?				Jamais	Parfois
	☞ Si non, pourquoi ?				Difficulté d'accès au pompes	Port non équipé
	Utilisez-vous les sanitaires du port quand vous êtes à quai ?				Jamais	Parfois
Eaux Grises	☞ Si jamais / parfois, pourquoi ?				Coût	Pas accessible / Fermé
	Utilisez-vous des produits d'entretien pour le bateau ?				Oui	Non (NC)
	☞ Si oui, sont-ils d'origine naturelle ou écolabellisé ?				Oui	Non (NJ)
	☞ Si non, pourquoi ?				Coût	Choix et disponibilité dans les magasins
	Votre bateau est-il équipé d'une douche/lavabo ?				Oui	Non (NC)
	☞ Si oui, utilisez-vous des produits écolabellisés / naturels pour l'hygiène corporelle sur le bateau ?				Oui	Non (NJ)
Déchets	☞ Si non, pourquoi ?				Coût	Choix et disponibilité dans les magasins
	Faites-vous le tri à bord ?				Jamais	Parfois
	☞ Si jamais / parfois, pourquoi ?				Pas de place sur le bateau	Pas d'accès aux poubelles de tri à quai
	Recyclez-vous vos fusées de détresse périmée ?				Jamais	Parfois
Eau	☞ Si jamais / parfois, pourquoi ?				Refus des magasins de les récupérer	Pas de lieu de recyclage
	Limitez-vous votre consommation d'eau pour rincer vos équipements ?				Jamais	Parfois
	A quai comment considérez-vous votre consommation d'eau ?				Faible	Moyenne
Ancrage	Étes-vous attentif aux fonds sur lesquels vous jetez l'ancre ?				Jamais	Parfois
	☞ Si parfois / souvent / toujours, quels types de fonds choisissez-vous ?				Sable	Roche
	☞ Comment choisissez-vous ?				Couleur de l'eau	Application smartphone
	Relevez-vous l'ancre à l'aplomb du bateau tout en vous aidant du moteur ?				Jamais	Parfois
Pêche	Étes-vous pêcheur amateur ?				Oui	Non (NC)
	☞ Si oui, connaissez-vous la réglementation (taille/espèce) ?				Oui	Non
	☞ Limitez-vous votre pêche aux espèces et tailles autorisées ?				Jamais	Parfois
Plongée	Pratiquez-vous la plongée/PMT ?				Oui	Non (NC)
	☞ Si oui, connaissez-vous les méthodes d'observation sans déranger les animaux ?				Oui	Non
	☞ Les appliquez-vous ?				Jamais	Parfois
Whales Watching	Observez-vous les animaux marins sans les nourrir, ni les déranger, ni les toucher ?				Jamais	Parfois
	Pour observer les poissons, vous arrive-t-il de les attirer avec des restes de nourriture/pain ?				Oui	Non (NJ)
Hydrocarbures	Vous arrive-t-il d'avoir des rejets accidentels d'hydrocarbure en mer ou au port ?				Oui	Non

LES STRUCTURES COORDINATRICES DE LA FAÇADE MÉDITERRANÉENNE FRANÇAISE



60 boulevard Victor Hugo
34110 Frontignan
0467240755
info@cpiebassindethau.fr
<https://.cpiebassindethau.fr>



5 rue de mimont
06400 Cannes
04 93 39 26 80
cpieazur@cpieazur.fr
<https://cpieazur.fr>



Provence Logis de Montesoro
Bât I 45
20292 Bastia
0495328783
ecog.cpiebastia@orange.fr
<https://www.umarinu.com>



ÉCOGESTES
méditerranée

